



Rapport annuel

2019
2020



**Centre de services scolaire
des Hautes-Rivières**

210, rue Notre Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6N3
Téléphone : 450 359-6411

www.csdhr.qc.ca

Table des matières

4 L'organisation

- Mot de la directrice générale **5**
- Conseil des commissaires **6**
- Direction générale et services **12**
- Résultats financiers **15**

16 L'éducation en contexte de pandémie

18 L'élève

- Portrait de notre clientèle **19**
- Élève - secteur jeunes **19**
- Élève - secteur adultes **25**
- Rapport du protecteur de l'élève **27**

28 L'établissement

- En 2019, 2020, la Commission scolaire des Hautes-Rivières, c'est... **29**
- Implication des parents dans la communauté éducative **32**
- Environnement sain et sécuritaire **35**
- Communication et collaboration **36**

38 Le personnel

- Accompagnement du personnel vers des pratiques pédagogiques et administratives efficaces **39**
- Gestion et contrôle des effectifs **42**

43 Annexes

- Coups de cœur 2019-2020 **44**
- Tableau statistique **54**
- Rapport annuel du protecteur de l'élève 2019-2020 **55**
- Bilan annuel du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) **61**
- Rapport annuel 2019-2020 du comité de parents **62**

L'organisation



Mot de la directrice générale

L'année 2019-2020 restera à jamais gravée dans nos mémoires. En octobre, nous avons pris connaissance du projet de loi modifiant la gouvernance scolaire par l'élimination des élections scolaires et le remplacement des conseils des commissaires par des conseils d'administration. Le mandat du conseil des commissaires a pris fin le 8 février 2020. C'est une page d'histoire qui s'est alors tournée. Je tiens à remercier tous les commissaires et tous les présidents, particulièrement madame Andrée Bouchard, la dernière en liste, qui ont contribué pendant des décennies à la réussite de nos élèves.

Puis, est venue la pandémie. Le 13 mars 2020, le Québec au complet est mis sur pause plongeant toutes les administrations publiques en gestion de crise. Cette situation sans pareil a nécessité d'énormes efforts d'adaptation de la part de tous les membres de notre personnel, de tous nos élèves et de leurs parents. La fermeture des établissements pour une longue période a requis le déploiement rapide d'outils technologiques et de pratiques de télétravail à grande échelle. Nous avons développé le soutien pédagogique et l'enseignement à distance pour les élèves. Nous avons aussi communiqué comme jamais avec notre communauté éducative et, bien entendu, nous avons mis en place, dans nos écoles et nos centres, des mesures sanitaires exceptionnelles.

En fin d'année, notre Commission scolaire est devenue un Centre de services scolaire avec une toute nouvelle identité visuelle qui a commencé à prendre place doucement. Avec autant de changements et de transformations, je suis fière du travail effectué dans tous nos établissements par les enseignants, les professionnels et le personnel de soutien.

Les directions d'établissement se sont engagées et dédiées de manière exceptionnelle pour planifier et organiser tout ce qui devait être mis en place. Je suis également reconnaissante de tous les efforts des différents services du centre administratif.



Dominique Lachapelle

Nous avons fait preuve de résilience, de dévouement et d'une créativité au service de notre mission : la réussite de nos élèves.

Ce rapport annuel ne constitue pas un portrait exhaustif de tout ce qui a été réalisé dans nos établissements afin d'atteindre les objectifs visés dans le *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)*. Sa lecture vous permettra néanmoins de constater les moyens déployés par tous nos employés au cours de l'année 2019-2020. De plus, il vous présente quelques stratégies particulières mises en œuvre pour réaliser encore mieux, dans une perspective d'amélioration continue, la mission éducative qui nous est confiée.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, par leur mobilisation, nous ont permis de garder l'alignement de notre PEVR. Nos valeurs, la bienveillance, l'engagement et la cohérence, ont été au centre de nos actions. Je remercie également les parents avec qui nous avons des liens signifiants et qui supportent activement l'excellence de l'école publique.

Merci à toutes et tous pour votre solidarité soutenue et essentielle.

Dominique Lachapelle

Conseil des commissaires

Membres



Andrée Bouchard,
présidente



Lynda Tessier,
Circonscription 4

Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (une partie du secteur Iberville et Saint-Athanase Sud), Saint-Alexandre et Sainte-Anne-de-Sabrevois



Stéphane Surprenant,
Circonscription 1

Saint-Paul-d'Abbotsford, Ange-Gardien, Saint-Césaire, Sainte-Brigide-d'Iberville et Rougemont



Nadine Arseneault,
Circonscription 5

Henryville, Saint-Sébastien, Venise-en-Québec, Saint-Georges-de-Clarenceville, Noyan, Lacolle, Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Saint-Blaise-sur-Richelieu



Martin Paquette,
Circonscription 2

Marieville et Saint-Mathias-sur-Richelieu



Pierre Therrien,
Circonscription 6

Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Saint-Edmond, Saint-Eugène et une partie de Saint-Lucien)



Réjean Bessette,
Circonscription 3

Sainte-Angèle-de-Monnoir, Mont-Saint-Grégoire, Richelieu et une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (une partie du secteur Iberville et Saint-Athanase Nord)



Isabelle Brulotte,
Circonscription 7

Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Saint-Gérard, Notre-Dame-Auxiliatrice et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur)

Commissaires parents



**Manon Côté,
Circonscription 8**

Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Sainte-Marie-de-la-Visitation, Aux-Quatre-Vents, Talon et l'Île-Sainte-Thérèse)



**Martine Lalonde,
Niveau primaire**



**François Blais,
Circonscription 9**

Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Sacré-Coeur, Providence et des Prés-Verts)



**Josée Hébert
Niveau secondaire**



**Pierre Boudreau,
Vice-président,
Circonscription 10**

Saint-Jacques-le-Mineur et une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Notre-Dame-de-Lourdes, L'Acadie et une partie du secteur Saint-Lucien)



**Marie Josée Gagnon
EHDA**



Anne-Marie Noël



Implication dans la communauté

Le mandat des commissaires a pris fin le 8 février 2020. Les commissaires ont tenu 7 séances publiques et 19 séances en comités de travail. De plus, des commissaires ont participé à plusieurs autres comités, dont les suivants :

- Comité d'appréciation du directeur général;
- Comité des communications;
- Comité exécutif;
- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comité de révision de décision;
- Comités de sélection;
- Comité de vérification;
- Comité culturel du Conseil économique du Haut-Richelieu;
- Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);
- Commission permanente sur les Ressources humaines (FCSQ);
- Centre de plein air l'Estacade;
- Centre de formation en entreprise et récupération (CEFER) de la Polyvalente Marcel-Landry;
- Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Loisirs et Sports Montérégie;
- Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC);
- Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM);
- Table des partenaires communautaires en développement social du bassin de Chambly.

Nouvelle gouvernance

Le 8 février 2020, le gouvernement adopte la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire*.

Cette loi vise principalement à revoir l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires, lesquelles sont devenues, le 15 juin, des centres de services scolaire administrés par un conseil d'administration composé de parents, de représentants de la communauté et de membres du personnel.

Le 13 mai, le gouvernement adopte un décret reportant la désignation des membres des conseils d'administration des centres de services scolaire au 15 octobre 2020, en raison de la pandémie.

Les dispositions du décret attribuent tous les pouvoirs du conseil des commissaires à la directrice générale entre le 8 février et le 15 juin.

Le décret prévoit également que, du 15 juin au 15 octobre, c'est la directrice générale qui assume les fonctions qu'il attribue au nouveau conseil d'administration du centre de services scolaire.

Madame Dominique Lachapelle fait le choix de poursuivre les séances publiques, lesquelles se tiennent de façon virtuelle afin d'assurer la plus grande transparence.

Dans ce contexte, la directrice générale institue un comité consultatif qu'elle rencontre avant les séances publiques pour l'informer ou le consulter quant aux décisions à prendre.

Ce comité se compose de madame Martine Lalonde, parent, monsieur Marc Normandin, membre du personnel de soutien, madame Chantal Laliberté, enseignante, monsieur Jean-François Meunier, membre du personnel professionnel, monsieur Jean-Pierre Béliveau, directeur d'école, et de madame Louise Beaupré, membre du personnel d'encadrement.

Principales décisions

Le mandat des commissaires a pris fin le 8 février 2020. Vous trouverez ici les principales décisions prises par le conseil des commissaires aux séances des mois d'août, septembre, octobre, novembre, décembre 2019 ainsi que janvier 2020. La directrice générale étant investie des pouvoirs du conseil des commissaires depuis le 8 février 2020, vous trouverez aussi les principales décisions qu'elle a prises et qui étaient de la juridiction du conseil des commissaires, et ce, pour les mois de février, mars, avril, mai et juin 2020.

Août

- Démission de monsieur Eric Blackburn à titre de directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- Nomination de madame Dominique Lachapelle à titre de directrice générale.

Septembre

- Location d'espace pour répondre aux besoins de la clientèle adulte du Centre La Relance.

Octobre

- Acceptation des états financiers 2018-2019.
- Octroi de contrat – Réfection et réaménagement du pavillon l'Escale de l'école Dr-Alexis-Bouthillier.

Novembre

- Réaction au dépôt du projet de Loi 40 – *Loi modifiant la loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire.*
- Dépôt d'un mémoire portant sur le projet de Loi 40.
- Nomination de monsieur Alain Camaraira à titre de directeur général adjoint.
- Modification à la structure administrative applicable aux gestionnaires – Service des ressources matérielles.
- Renouvellement du mandat du protecteur de l'élève et de la protectrice substitut.
- Désignation d'une représentante à l'Instance Régionale de Concertation Montérégie (IRCM), soit madame Marie-Josée Bellavance.
- Affiliation au Réseau du Sport étudiant du Québec de la région Montérégie.
- Régime d'emprunt à long terme.

Décembre

- Rapport annuel 2018-2019.
- Adoption du cadre de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle.
- Appui à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'acquisition de l'incubateur H-2.
- Demandes d'ajout d'espace en formation professionnelle et éducation des adultes ainsi que pour des écoles secondaires.

Janvier

- Engagement de madame Taïga Waelput-Lavallée à titre de directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes.
- Adoption du plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans la gestion contractuelle.
- Entente avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est pour des situations de négligence sur le plan éducatif.
- Projet de partenariat avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu – Aménagement d'un terrain multisports à la Polyvalente Marcel-Landry.
- Dénonciation du projet de Loi 37 – *Loi visant principalement à instituer le centre d'acquisitions gouvernementales et infrastructures technologiques Québec.*
- Calendriers scolaires.

Février

- Adoption de la *Politique relative au transport scolaire.*
- Adoption de la *Politique de répartition des ressources financières.*
- Plan directeur en ressources informationnelles 2019-2023.
- Bilan, programmation et planification des investissements et des dépenses en ressources informationnelles.
- Partenariat avec la ville de Marieville pour le débarcadère de l'école De Monnoir.

Mars

- Prolongation d'une année du *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)*.
- Description des cinq districts scolaires pour la désignation des parents au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.
- Procédure de désignation des membres représentant le personnel au conseil d'administration du Centre de services scolaire.

Avril

- Risques à portée gouvernementale.

Mai

- Appui à la demande de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix auprès du ministère du Transport du Québec pour une configuration plus sécuritaire à l'école Alberte-Melançon.
- Modification à la structure administrative applicable aux gestionnaires – Service des ressources éducatives aux jeunes et à la Direction générale.
- Loisir et Sport Montérégie – Renouvellement de l'affiliation pour l'année scolaire 2020-2021 et nomination d'une déléguée – Madame Danielle Fortin.
- Nomination d'un délégué officiel et d'un substitut à l'assemblée générale de la GRICS.
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles – 2020-2023, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.
- Plan d'effectifs du personnel de soutien.
- Plan d'effectifs du personnel professionnel.
- Variation de certains frais chargés par la Commission scolaire.
- Taux d'indemnisation des frais de déplacement pour l'année 2020-2021.

Juin

- Candidats inscrits à la banque de cadres de la Commission scolaire.
- Confirmations d'engagement – personnel cadre.
- Structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2020-2021.
- Adoption de la *Politique locale de gestion*.
- Reddition de comptes annuelle des contrats des organismes publics.
- Questionnaire sur les pratiques en gestion contractuelle 2019-2020.
- Répartition des services éducatifs offerts en 2020-2021 dans les écoles primaires et secondaires.
- Nominations et engagements – personnel cadre.
- Assurances complémentaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- Bilan, programmation et planification des investissements et des dépenses en ressources informationnelles.
- Adoption des prévisions budgétaires 2020-2021.
- Adoption des règles budgétaires 2020-2021.
- Autorisation de dépense des établissements.

Direction générale et services

Nous sommes une organisation apprenante qui s'appuie sur l'expertise de son personnel et sur les pratiques efficaces validées. Nous misons sur la collaboration et l'innovation pour mieux faire réussir les élèves. Le personnel du centre administratif offre un soutien quotidien aux établissements dans la réalisation de leur mission grâce à l'expertise de 10 services.

Direction générale

La Direction générale assure le lien entre le conseil des commissaires et les différents services administratifs de la Commission scolaire. Elle assiste le conseil et le comité exécutif dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs, et elle assure la gestion courante des activités et des ressources de la Commission scolaire. Elle veille aussi à l'exécution des décisions du conseil, du comité exécutif et exerce les mandats que ceux-ci lui confient.

Également, elle effectue la coordination de divers volets du mandat de la Commission scolaire afin de soutenir les établissements dans la réalisation de leur mission et d'assurer des services de qualité à la population.

Secrétariat général et archives

Le Secrétariat général assume la responsabilité de l'ensemble des programmes et activités reliés à la vie corporative.

Le secrétaire général assume un rôle fonctionnel de services-conseils et d'expertise auprès de la Direction générale et de tous les gestionnaires en matière de vie corporative.

Quant aux archives, elles sont conservées et gérées selon les encadrements applicables.

Affaires juridiques et communications

La directrice du Service des affaires juridiques et des communications est la personne désignée à titre de responsable de l'accès à l'information.

Le secteur « affaires juridiques » du service est responsable de l'application et du respect des lois, règlements, normes, politiques etc. par les directions de service et d'établissement en lien avec sa mission et ses activités. Il agit à titre de représentant de la Commission scolaire devant les tribunaux administratifs et civils.

Le secteur « communications » est responsable de la gestion des communications internes et externes. Il agit à titre conseil auprès du conseil des commissaires, de la Direction générale, des directions de service et des établissements. Il assure aussi la coordination entre la Commission scolaire et ses partenaires externes.

Organisation scolaire et transport scolaire

Le Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire est responsable de la coordination, la supervision, l'évaluation, la recherche et le développement d'un ou de plusieurs programmes et activités reliés à la gestion de l'organisation scolaire et du transport scolaire.

Le service est responsable de la planification et de l'organisation visant à assurer le déplacement sécuritaire de tous les élèves dans le respect de la politique établie, et ce, en collaboration avec les différents partenaires, dont les transporteurs.

Ressources éducatives aux jeunes

Le Service des ressources éducatives aux jeunes a la responsabilité d'actualiser les volets suivants :

- soutenir et accompagner les établissements dans la mise en œuvre du renouveau pédagogique;
- s'assurer de l'application du *Régime pédagogique* et de la qualité des services offerts;
- voir à l'organisation de l'enseignement et des services complémentaires dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires.

Ressources éducatives aux adultes, à la formation professionnelle et Service aux entreprises

Le Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle a la responsabilité d'actualiser les volets suivants :

- soutenir et accompagner les centres dans la mise en œuvre du renouveau pédagogique;
- s'assurer de l'application des régimes pédagogiques et de la qualité des services offerts;
- voir à l'organisation de l'enseignement dans l'ensemble des centres en formation générale et en formation professionnelle;
- voir à l'organisation du Service national du récit en formation professionnelle;
- soutenir les entreprises et les organismes économiques afin de contribuer au développement d'une main-d'œuvre qualifiée.

Ressources financières

Le Service des ressources financières est responsable de la gestion de l'ensemble des programmes ayant trait à l'administration financière et des ressources qui y sont affectées. Il exerce un rôle de spécialiste, de conseiller et de soutien auprès de la Direction générale et des différents intervenants quant à l'administration financière.

Ressources humaines

Le Service des ressources humaines collabore à la détermination des objectifs stratégiques au regard des enjeux et des défis identifiés en matière de gestion du capital humain. Il élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de gestion des ressources humaines, de relations de travail et de développement organisationnel dans le cadre des orientations, des objectifs généraux et des obligations de la Commission scolaire.

Tout en ayant un rôle-conseil auprès de la Direction générale, le Service des ressources humaines met à contribution son expertise et ses compétences pour soutenir les établissements d'enseignement dans la réalisation de leur mission ainsi que pour favoriser une gestion dynamique et participative.

En plus des valeurs de bienveillance, de cohérence et d'engagement que s'est données la Commission scolaire, le Service des ressources humaines s'appuie sur trois autres valeurs essentielles à la poursuite de ses objectifs : la qualité des services à la clientèle, la transparence et l'équité. Ces valeurs orientent les décisions, les choix et les actions du personnel du Service des ressources humaines tout en favorisant des pratiques de gestion efficaces et axées sur la recherche de solutions.

Ressources matérielles

Le Service des ressources matérielles participe activement à la mission éducative en :

- assurant le soutien technique aux activités à caractère pédagogique;
- assurant la conservation du parc immobilier de l'organisation.

Le service poursuit les objectifs suivants :

- établir un partenariat avec les directions d'établissements;
- maintenir une équipe d'experts compétents;
- assurer un environnement sécuritaire et propice à la qualité de vie des élèves et du personnel;
- développer des relations d'affaires avec les fournisseurs externes.

Technologies de l'information

Le Service des technologies de l'information a pour principal mandat de soutenir les écoles, les centres de formation et les services dans l'utilisation fiable et sécuritaire des technologies de l'information à des fins pédagogiques et administratives :

- assurer la gestion des infrastructures informatiques;
- soutenir les applications de gestion pédagogique et administrative ainsi que les outils de bureautique et de réseautique;
- offrir des services d'assistance et des services-conseils aux utilisateurs en matière de technologies de l'information;
- assurer une veille technologique appropriée aux besoins.

Résultats financiers

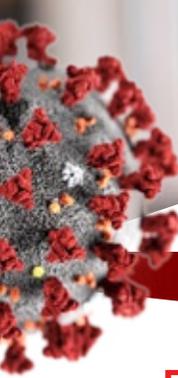
Tableau des résultats financiers 2019-2020

| Revenus | |
|---|-----------------------|
| Subvention de fonctionnement du MEQ | 195 588 075 \$ |
| Autres subventions | 302 151 \$ |
| Taxe scolaire | 23 909 175 \$ |
| Droits de scolarité et frais de scolarisation | 645 135 \$ |
| Ventes de biens et services | 10 223 263 \$ |
| Revenus divers | 1 131 037 \$ |
| Total des revenus | 231 798 836 \$ |
| Charges | |
| Activités d'enseignement et de formation | 118 640 932 \$ |
| Activités de soutien à l'enseignement et à la formation | 53 761 525 \$ |
| Services d'appoint | 23 030 182 \$ |
| Activités administratives | 10 065 612 \$ |
| Activités relatives aux biens meubles et immeubles | 22 840 045 \$ |
| Activités connexes | 5 254 274 \$ |
| Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux | 605 954 \$ |
| Total des charges | 234 198 524 \$ |
| Déficit de l'exercice | (2 399 688 \$) |
| Excédent accumulé au début | 16 238 304 \$ |
| Excédent accumulé à la fin | 13 838 616 \$ |

L'éducation en contexte de pandémie



La CSDHR en renfort au réseau de la santé



13 mars

Fermeture des établissements scolaires et confinement

16 mars

Ouverture des services de garde d'urgence - Maintien des services essentiels

Mars au 11 mai

Suivi pédagogique à distance

Avril et mai

Le 13 mars 2020, la Commission scolaire des Hautes-Rivières voit ses activités radicalement transformées par la pandémie. Un confinement est décrété par le gouvernement du Québec afin de limiter la propagation du virus de la COVID-19 et tous les établissements scolaires sont fermés.

Le 14 mars, le gouvernement annonce l'ouverture de services de garde d'urgence destinés aux enfants du personnel des services essentiels. Un véritable tour de force est alors réalisé par notre personnel de sorte que, 24 heures plus tard, 8 services de garde d'urgence sur notre territoire sont en mesure d'accueillir ces enfants, et ce, dès le lundi 16 mars.

Graduellement, tout est mis en œuvre pour assurer le maintien du lien entre le personnel, les élèves et les parents. Le personnel réalise sa prestation de services à distance et veille au suivi pédagogique de tous les élèves du primaire et du secondaire, le tout avec un souci particulier pour les élèves les plus vulnérables.

Le retour en classe s'effectue de façon progressive à compter du 11 mai pour l'ensemble des élèves à l'exception de ceux fréquentant les écoles De Richelieu et Pointe-Olivier, situées sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Il s'agit d'une deuxième rentrée scolaire au cours d'une même année, et ce, en contexte de pandémie. Toutes les modalités d'organisation et les mesures sanitaires sont mises en place afin d'offrir aux élèves, aux familles et au personnel, un retour à une certaine normalité.

La situation de pandémie se stabilise graduellement jusqu'à la fin du mois de juin. Les dernières semaines du printemps sont aussi consacrées à la planification de la prochaine année scolaire qui se déroulera, de toute évidence, en contexte de crise sanitaire.

Les impacts du confinement ont teinté de manière significative la deuxième partie de l'année scolaire 2019-2020. La crise sanitaire a influencé tous les secteurs de l'organisation et modifié les façons de faire, tant sur les plans pédagogique qu'administratif. Ces impacts sont tangibles et plusieurs seront durables. Malgré tout, cette période de crise aura permis au réseau de l'éducation de se réinventer.

Fin des services de garde d'urgence

8 mai

Réouverture des écoles primaires

11 mai

Ouverture de l'école virtuelle

1^{er} juin

15 juin

Formation pour les préposés aux bénéficiaires en CHSLD

Fin de l'année scolaire 2019-2020

30 juin





L'élève

Portrait de notre clientèle

En 2019-2020, 21 556 élèves jeunes et adultes ont fréquenté les écoles et les centres de la CSDHR.

Au secteur de la formation générale des jeunes, 18 657 élèves au total ont été accueillis dans l'ensemble de nos écoles. C'est une augmentation de 412 élèves par rapport à l'année 2018-2019.

Quant au secteur de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle, 2 899 élèves ont fréquenté nos centres. Il s'agit d'une augmentation de 133 élèves par rapport à la même date l'an dernier. En 2019-2020, le nombre total d'élèves calculé en équivalent temps plein (ETP*) représente 1 122 élèves.

Coup d'œil

1 854 élèves Préscolaire (maternelle 4 et 5 ans)

10 632 élèves Primaire

6 171 élèves Secondaire

1 881 élèves (688 élèves ETP*)
Formation générale aux adultes

1 018 élèves (434 élèves ETP*)
Formation professionnelle

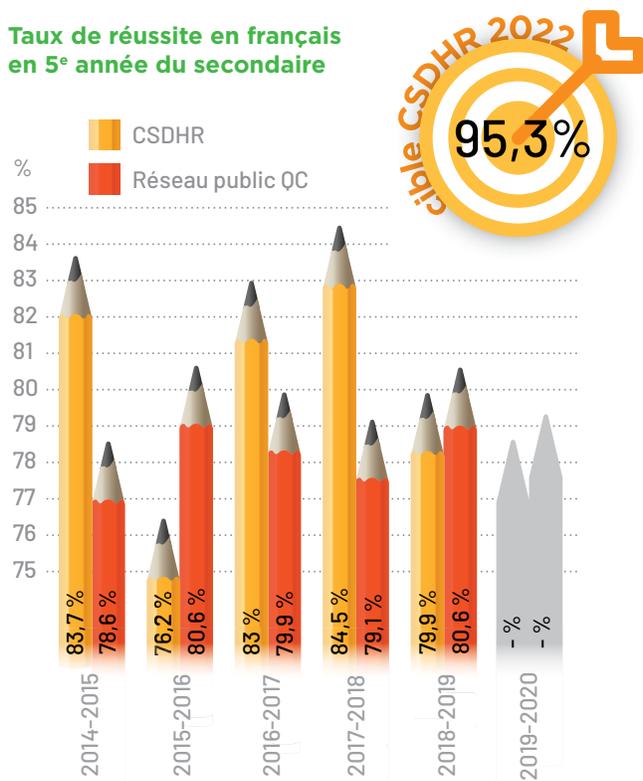
*ETP : élève qui cumule 900 heures de formation

Élève - Secteur jeunes

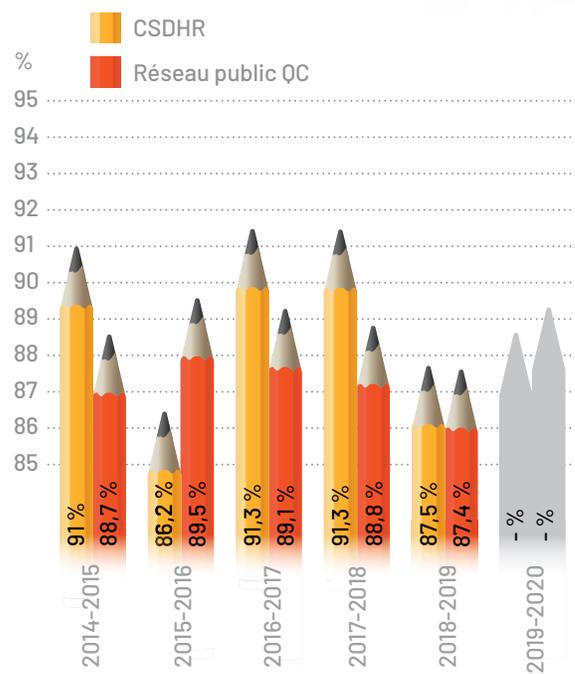
En raison du contexte de la pandémie et de l'annulation par le ministère de l'Éducation des épreuves ministérielles de fin d'année, plusieurs données habituellement disponibles sont inexistantes pour l'année 2019-2020. Il est donc impossible de comparer l'année scolaire 2019-2020 avec les années antérieures pour les volets suivants :



Taux de réussite en français en 5^e année du secondaire



Taux de réussite à l'épreuve unique d'écriture MEES en français en 5^e année du secondaire



De plus, le Ministère a modifié la forme du bulletin des élèves du primaire et du secondaire. Pour chaque matière, les données chiffrées ont été remplacées par l'une des trois mentions suivantes : **R** pour réussi, **NR** pour non réussi et **NE** pour non évalué.

Dans cette perspective, nous ne sommes pas en mesure de fournir des données quantitatives permettant une comparaison avec les années précédentes.

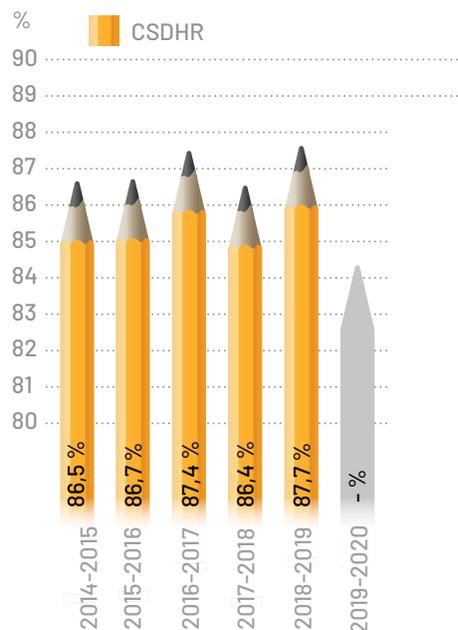
Tableau des écarts de réussite entre les garçons et les filles en français lecture et écriture, en 6^e année du primaire

| CSDHR | Cohorte 2015-2016 | Cohorte 2016-2017 | Cohorte 2017-2018 | Cohorte 2018-2019 | Cohorte 2019-2020 |
|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Bilan Français | 97,3 | 97,2 | 98 | 97,3 | - |
| Écart | 2,5 | 4,3 | 2,3 | 2,4 | - |
| Français lecture | 94,7 | 93,1 | 93,1 | 94,9 | - |
| Écart | 4,6 | 5 | 6,4 | 3,9 | - |
| Français écriture | 94,4 | 94,3 | 95,6 | 94,2 | - |
| Écart | 5,6 | 5,9 | 4,3 | 5,6 | - |

Légende : Écart favorable pour les filles.

En raison de l'annulation par le ministère de l'Éducation de la session des épreuves ministérielles pour la fin d'année scolaire 2019-2020, aucune donnée n'existe pour le volet suivant :

Taux de réussite à l'épreuve MEES français écriture 4^e année



Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

La proportion d'élèves entrant avec au moins une année de retard dans nos écoles secondaires se situait à 13,4 % au cours de l'année scolaire 2018-2019 (données révisées par le MEES). Cela représente une augmentation de 0,3 % par rapport à l'année précédente.

Ce léger recul nous amène à questionner nos approches et nos moyens d'accompagnement. La mise en place des « Équipes volantes de secteur » pour l'année scolaire 2020-2021 se veut une des réponses à cet enjeu. La mise en place de ces équipes s'appuie sur des conditions reconnues par la recherche. Les objectifs de ce service sont :

- soutenir l'équipe-école dans ses interventions;
- mettre en lumière les besoins de l'élève;
- soutenir l'enseignant;
- collaborer avec l'équipe multidisciplinaire;
- accompagner l'équipe-école afin de développer son expertise;
- soutenir la concertation avec les partenaires de la santé et des services sociaux;
- soutenir les transitions dans une perspective de continuum de service.

Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

| | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| CSDHR | 16,8 | 16,0 | 13,1 | 13,4 | - |
| Réseau public | 13,1 | 12,5 | 12,3 | 10,9 | - |
| Ensemble du Québec | 11,4 | 11,0 | 10,8 | 9,6 | - |

Source : Indicateurs nationaux - Formation générale des jeunes - Enseignement secondaire, édition 2019 : L'âge des élèves à l'entrée au secondaire

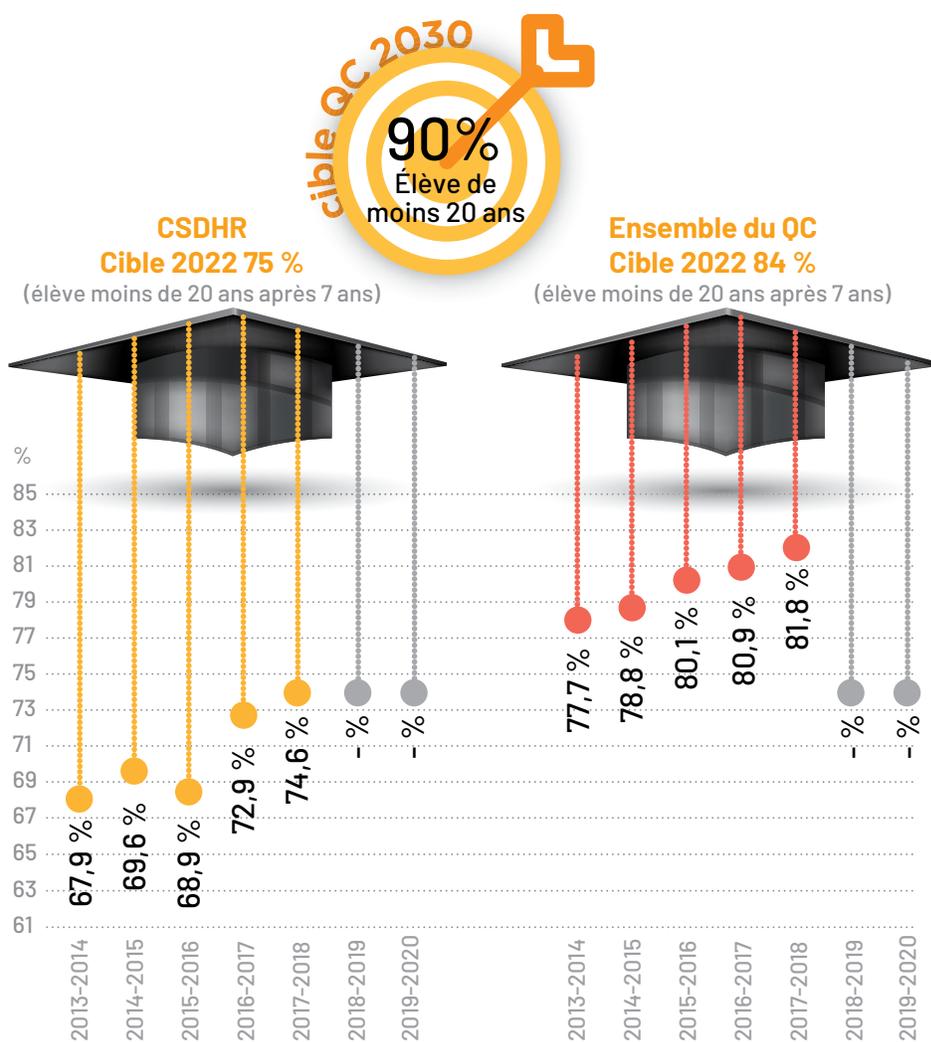


Taux de diplomation et de qualification

Le taux de diplomation et de qualification de nos élèves est en baisse pour une première fois depuis les trois dernières années. Cette baisse est aussi constatée en Montérégie ainsi que dans l'ensemble du Québec (les données de 2018-2019 sont les plus récentes du MEES).

Nous poursuivons notre travail afin de bien cerner les besoins des élèves et d'ajuster notre offre de service. Dans cet esprit, voici quelques actions mises en place afin de favoriser la diplomation et la qualification de nos élèves :

- des projets particuliers visant les élèves de 15 ans sont mis en place dans plusieurs de nos écoles secondaires;
- des projets pédagogiques sont développés auprès de nos élèves fragiles du premier cycle du secondaire;
- des accompagnements par sous-groupes de besoins sont mis en place dans de nombreuses écoles primaires;
- de plus en plus de groupes de maternelle 4 ans sont accueillis afin d'offrir une chance égale à tous les enfants.



Pour voir le tableau correspondant en annexe, cliquez ici.

La pédagogie réinventée

Le contexte de la pandémie nous a certes privés de plusieurs données importantes, mais il a aussi permis l'expression de la solidarité, favorisé l'innovation ainsi que la mise en place de nombreuses initiatives au bénéfice des élèves. Voici quelques exemples significatifs qui ont ponctué la période du 13 mars au 30 juin.

La mise en place des services de garde d'urgence

Le samedi 14 mars, l'ouverture de services de garde en milieu scolaire est annoncée par le Ministère afin de desservir le personnel des services essentiels du lundi au vendredi, de 7 h à 18 h. Ce sont 8 services sur notre territoire qui ont accueilli les enfants durant toute la durée du confinement, et ce, jusqu'au 8 mai 2020. Un 9^e service a aussi été mis sur pied à l'école De Richelieu en mai.

Le développement accéléré des compétences numériques de l'ensemble du personnel

L'ensemble du personnel s'est initié ou a raffiné ses habiletés avec les outils technologiques et les environnements virtuels puisque les édifices n'ont pas été accessibles pendant de nombreuses semaines. Les rencontres à distance, les documents collaboratifs et les réflexions sur l'intégration du volet numérique dans l'enseignement et dans les interventions font maintenant partie de la réalité. Les règles sanitaires limitant le nombre de personnes dans un même lieu et les diverses consignes de santé publique ont favorisé l'appropriation et l'utilisation accrue de méthodes alternatives.



Le développement d'un suivi à distance pour les élèves

Des outils et des mécanismes ont été développés afin d'assurer un suivi pédagogique et psychosocial auprès des élèves, et ce, tout particulièrement auprès de ceux présentant une plus grande vulnérabilité. Les outils développés par les services éducatifs ont été partagés aux intervenants des différents milieux qui assuraient le suivi des élèves.



La réouverture des écoles primaires le 11 mai

Afin de s'assurer d'un retour sécuritaire à l'école et d'une bonne adaptation aux nouvelles mesures sanitaires mises en place, une rentrée progressive a été organisée dans chacun des milieux. Cette organisation a permis un accueil plus personnalisé et une disponibilité accrue du personnel pour répondre aux différents besoins des élèves ou encore pour apaiser les inquiétudes ou les préoccupations exprimées par les parents.

La mise sur pied de l'école virtuelle centralisée

Le 1^{er} juin 2020, une école virtuelle centralisée a ouvert ses portes afin de soutenir l'apprentissage à distance des élèves qui sont demeurés à la maison en raison de la pandémie. La centralisation de l'enseignement virtuel permet de répondre aux besoins des élèves, des parents et des établissements tout en harmonisant les pratiques. Cette école primaire virtuelle centralisée a été la première à voir le jour au Québec. L'école a accueilli 837 élèves de notre territoire.



Portrait de la clientèle de l'école virtuelle en date du 8 juin 2020

| Niveau | Nombre d'élèves |
|-----------------------|-----------------|
| Préscolaire | 85 |
| 1 ^{re} année | 119 |
| 2 ^e année | 134 |
| 3 ^e année | 111 |
| 4 ^e année | 142 |
| 5 ^e année | 106 |
| 6 ^e année | 140 |



horaire, semaine du 8 et 15 juin

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|-------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--|
| 8h - 10h30 (1 groupe - 10 élèves et 10h30 - 12h30) | Activités à faire à la maison | TELANG - Math | Questions - table virtuelle | TELANG - Français | Engagement et mise en commun de ce qui a été appris |
| 10h30 - 12h30 (2 groupes - 10 élèves et 12h30 - 14h30) | Activités à faire à la maison | TELANG - Math | Questions - table virtuelle | TELANG - Français | Engagement et mise en commun de ce qui a été appris |
| 14h - 16h30 (1 groupe - 10 élèves et 16h30 - 18h30) | Activités à faire à la maison | TELANG - Math | Questions - table virtuelle | TELANG - Français | Engagement et mise en commun de ce qui a été appris |
| 18h - 19h30 (1 groupe - 10 élèves et 19h30 - 21h30) | Activités à faire à la maison | Activités à faire à la maison | Questions - table virtuelle | Activités à faire à la maison | Revue de la semaine et mise en commun de ce qui a été appris |

Une évaluation ajustée au contexte

Afin de tenir compte de la situation exceptionnelle de la pandémie, le ministère de l'Éducation a apporté des modifications au bulletin de fin d'année.

Les enseignants, supportés par les outils produits par l'équipe du Service des ressources éducatives aux jeunes, ont revu leurs moyens de recueillir des traces d'apprentissage et se sont assurés de porter un jugement dans le respect de l'élève, des attentes du programme et des balises ministérielles.



Élève - Secteur adultes

La formation générale aux adultes

Le Centre d'éducation des adultes La Relance mise grandement sur le développement de stratégies d'apprentissage chez les élèves.

L'équipe-école a mis en place l'enseignement explicite en français en utilisant l'approche du *Reading Apprenticeship* en présecondaire et au 1^{er} cycle du secondaire.

Cette approche permet à l'enseignant de soutenir les élèves qui éprouvent des difficultés dans le développement de leurs compétences en lecture.

De plus, des ateliers magistraux d'enseignement explicite en mathématique ainsi que des stratégies de résolution de problème ont été développés par les enseignants pour mieux accompagner les élèves dans l'acquisition de compétences et de les faire cheminer dans leur parcours de formation.

Les compétences en littératie de la population adulte

En 2019-2020, 28 adultes et 41 enfants ont débuté un projet de littératie parents/enfants au Centre d'éducation des adultes La Relance. L'ensemble des activités n'a toutefois pu être réalisé en raison de l'arrivée de la pandémie COVID-19.

Aussi, 53 adultes se sont inscrits à des cours en alphabétisation et en présecondaire en plus de 61 autres adultes qui se sont lancés dans des formations en intégration sociale et en intégration socio-professionnelle.

Le Service aux entreprises

Le Service aux entreprises (SAE) offre des solutions aux employeurs de la région depuis plus de 30 ans. L'équipe écoute, conseille, accompagne et offre un apport significatif à l'adulte en emploi ou en démarche active vers un but professionnel.

La présence du SAE en entreprise augmente le niveau de compétence du travailleur en lui permettant de se maintenir en emploi, de développer son potentiel ou encore d'accéder à des promotions. Fidèle à ses valeurs d'écoute, de bienveillance et d'efficacité, l'équipe développe, organise et coordonne des formations dans tous les secteurs de l'industrie. Les services sont personnalisés en fonction du contexte et des priorités du client.

Pour l'année 2019-2020, le SAE s'est impliqué auprès d'une cinquantaine d'entreprises et a offert 6 834 heures de formation contribuant ainsi au rehaussement des compétences de près de 950 personnes.



La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est une démarche qui permet d'obtenir une reconnaissance officielle des compétences en lien avec celles d'un programme d'études.

En fonction des objectifs de la personne, elle permet d'identifier les compétences maîtrisées et celles à acquérir. Au terme de cette démarche, les résultats sont inscrits dans un document officiel (bulletin, attestation, relevé de notes, diplôme, etc.).

En 2019-2020, la RAC a permis à 7 personnes d'obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans les programmes suivants : *Coiffure, Électricité, Assistance à la personne en établissement et à domicile* et *Secrétariat*.

Également, 2 personnes ont obtenu une qualification à titre d'*Éducateur en service de garde en milieu scolaire*.

De plus, dans le cadre des programmes RAC en *Santé*, le Service aux entreprises a mené 66 élèves à l'obtention d'une attestation d'études professionnelles ou de compétences à la carte.

Ainsi, ces élèves adultes ont pu rejoindre les rangs du personnel des hôpitaux, des CHSLD et des résidences privées pour aînés; un apport essentiel en cette période de pandémie.



Le programme de formation pour les préposés aux bénéficiaires en CHSLD

Le 26 mai 2020, le gouvernement annonce une nouvelle formation s'adressant aux personnes désireuses de devenir préposées aux bénéficiaires auprès des aînés en CHSLD. 13 cohortes comptant 270 élèves ont débuté à la fin du mois de mai 2020.

COUP de COEUR



Merçi à nos anges gardiens !





Rapport du protecteur de l'élève

MONSIEUR CHRISTIAN BEAUDRY

Protecteur de l'élève à la Commission scolaire
des Hautes-Rivières

Tout au long du cheminement scolaire d'un enfant, il peut survenir des situations où les parents sont en désaccord avec des décisions prises par un enseignant, un intervenant de l'école ou une direction d'établissement.

La Commission scolaire a mis en place un processus pour faciliter la communication qui priorise le règlement des différends avec les premiers intervenants concernés.

Nous favorisons d'abord la communication authentique avec les intervenants impliqués. Une bonne communication permet de régler la plupart des situations.

Le protecteur de l'élève n'est pas un représentant des parents ni de la Commission scolaire.

Le protecteur de l'élève a pour rôle d'entendre le plaignant sur le sujet d'une plainte après que celui-ci ait épuisé les recours possibles à la Commission scolaire.

Il fait enquête et il peut rencontrer les personnes concernées et consulter divers documents. Il a un pouvoir de recommandation.

Le protecteur de l'élève ne peut pas réviser ou modifier les règlements, politiques et conventions collectives ni modifier les décisions des établissements ou de la Commission scolaire.



Pour connaître le détail du rapport intégral du protecteur de l'élève, cliquez ici.



L'établissement

En 2019-2020, la Commission scolaire des Hautes-Rivières, c'est...



21 556 élèves jeunes et adultes

35 écoles primaires

7 écoles secondaires

1 école à **vocation particulière**

1 centre de **formation professionnelle**

1 centre d'**éducation des adultes**

Tableau de la répartition des bâtiments en mètres carrés

| | |
|---|------------------------|
| 40 établissements pour 35 écoles primaires/préscolaires | 134 902 m ² |
| 10 établissements pour 7 écoles secondaires | 97 585 m ² |
| 1 établissement (deux points de service) pour la formation professionnelle | 9 592 m ² |
| 1 établissement (deux points de service) pour la formation générale des adultes | 4 144 m ² |
| 1 établissement pour une école spécialisée (Marie-Rivier) | 7 977 m ² |
| 2 établissements administratifs (siège social et atelier) | 4 615 m ² |

Total : 55 bâtiments

258 815 m²

L'investissement immobilier

Ajout d'espaces
16 651 512 \$

65%

Réfection et
transformation
des bâtiments
890 739 \$

3%

Maintien d'actifs
immobiliers et
résorption du
déficit de maintien
8 204 204 \$

32%



L'état du parc immobilier

Le Service des ressources matérielles réalise des travaux réguliers et préventifs sur nos bâtiments et assure un suivi systématique de leur état.

L'indice de vétusté physique moyen de notre parc immobilier est de 17,9 % pour l'année 2019-2020. Cet indice est utilisé pour évaluer la condition des infrastructures et déterminer la priorisation des enveloppes ministérielles.

L'indice de vétusté met en relief le niveau de maintien des actifs immobiliers dans le but de leur apporter une attention particulière et de prioriser les travaux.

Il est à noter qu'indépendamment du degré de vétusté, l'infrastructure de nos bâtiments assure toujours la sécurité des personnes et n'affecte pas leur santé.

Les agrandissements

École Saint-Eugène

À la suite d'un investissement du ministère de l'Éducation de 29 939 678 \$, la Commission scolaire a procédé à un agrandissement de 4 685 mètres carrés. Le projet sera finalisé en 2021.

École Docteur-Alexis-Bouthillier, pavillon l'Escale

Le pavillon l'Escale a été rénové en raison des besoins liés à l'âge du bâtiment. Un montant de 3 607 118 \$ avec les mesures de maintien des bâtiments a été affecté à ce projet.

L'embellissement des cours d'école

En 2019-2020, 9 écoles primaires ont vu leur projet d'embellissement se concrétiser. Les écoles ayant bénéficié de cette mesure sont les suivantes :

École Jean-XXIII;

École Notre-Dame-Du-Sourire;

École De Monnoir;

École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville);

École Sacré-Cœur;

École Saint-Anne;

École Du Petit-Clocher;

École Saint-Blaise;

École Saint-Joseph.

| Indice de vétusté | Nb de bâtiments |
|-------------------|-----------------|
| A : très bon | 3 |
| B : bon | 4 |
| C : satisfaisant | 12 |
| D : mauvais | 28 |
| E : très mauvais | 9 |



Les ressources technologiques

Dans le cadre de la reddition de comptes demandée par le Secrétariat du Conseil du trésor, chaque organisme public publie annuellement les faits saillants de la contribution des ressources informationnelles à la réalisation de sa mission.

Voici les sommes investies en 2019-2020 en lien avec les enjeux et les priorités de notre organisation.

Une somme de 3 870 300 \$ a été investie dans les systèmes pour mettre en place les conditions optimales afin de permettre aux écoles et aux centres de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité. Ci-dessous, les projets réalisés dans le cadre de ce volet.

- **Couverture WiFi** : projet visant l'amélioration de la couverture sans-fil de nos établissements.
- **Mesure 30810** : projet visant à offrir des outils technologiques aux élèves ayant des besoins d'accompagnement pédagogique en classe.
- **Mozaik-Pédagogique** : projet visant le remplacement de l'ancienne plateforme Édu-groupe pour offrir un outil de communication au personnel enseignant et aux élèves.
- **Plan numérique** : projet visant à munir les établissements d'ordinateurs, de tablettes et de robots afin de permettre l'enseignement de la programmation.

Une somme de 1 158 700 \$ a été investie pour améliorer les systèmes afin de soutenir et accompagner les établissements et leur rendre accessibles les biens et les services nécessaires. Ci-dessous, les projets réalisés dans le cadre de ce volet.

- **Refonte du site web** : projet visant la modernisation du site web de l'organisation.
- **Intranet** : projet visant la mise en place d'une plateforme permettant une plus grande fluidité des communications au sein de l'organisation.
- **Gestion de la sécurité de l'information** : projet visant la sensibilisation et la mise en place de correctifs entourant l'information sensible échangée dans l'organisation.
- **Redondance de la fibre optique** : projet visant la mise en place d'un 2^e lien internet afin de solidifier la stabilité des opérations web de l'organisation.

De plus, une somme de 1 441 300 \$ a été investie afin d'améliorer les infrastructures technologiques. Ci-dessous, les projets réalisés.

- **Intercom** : remplacement des anciens intercoms analogiques par des intercoms IP.
- **Agrandissements d'écoles** : travaux entourant l'ajout de l'informatique à des agrandissements et des réaménagements dans les établissements.
- **Système de contrôle d'accès** : travaux visant la mise en place d'un système d'accès aux bâtiments de l'organisation ainsi que la mise en place de vidéosurveillance.
- **Augmentation de la capacité réseau** : travaux visant le rajeunissement des équipements de la salle des machines et des ports d'entrée du réseau dans l'ensemble des bâtiments pour répondre aux besoins de plus en plus technologiques de l'équipe en place.

Pandémie COVID-19

Il va de soi que la pandémie de COVID-19 a également eu de grands impacts pour le Service des technologies de l'information comme l'illustrent ces quelques exemples.

- **Augmentation accrue du temps travaillé** par l'équipe TI (près de 800 heures du 13 mars au 30 juin 2020).
- **Mise en place d'une structure d'aide à distance** pour les équipes en télétravail.
- **Acquisition, configuration et distribution** de 300 tablettes.
- **Mise à jour des 2400 postes informatiques de l'organisation** pour répondre au besoin du travail et de l'enseignement à distance entre mars et juillet 2020.
- **Mise en place de paramètres** permettant l'ouverture des 9 services de garde d'urgence.
- **Accompagnement des services administratifs** entourant les modifications aux traitements habituels en lien avec la COVID.

Autres réalisations

- **Un plan directeur** en technologie de l'information.
- **Des façons de faire** qui contribuent à l'amélioration de la protection du réseau.
- **Une migration** des communautés vers la plateforme Teams.
- **Un automatisme** pour l'arrimage des groupes.



Implication des parents dans la communauté éducative

Le comité de parents

Le plan d'action 2019-2020 du comité de parents s'inscrit en continuité avec le *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 (PEVR)*. De façon plus particulière, les objectifs du plan d'action 2019-2020 du comité de parents contribuent à l'atteinte de trois objectifs du PEVR :

OBJECTIF 1 : Soutenir les parents durant le cheminement scolaire de leur enfant.

OBJECTIF 2 : Élaborer un plan de communication efficace.

OBJECTIF 3 : Mettre en place un environnement propice au déploiement d'une culture de collaboration en soutien au personnel et à la réussite des élèves.



Pour le plan d'action complet, cliquez ici.

En plus du plan d'action, le comité de parents a également traité plusieurs autres sujets :

Rapport annuel du comité de parents 2018-2019

Élection de l'exécutif du comité de parent et des comités consultatifs

Calendrier 2019-2020 des réunions du comité de parents

Règles de régie interne du comité de parents

Collations spéciales de décembre et juin

Nomination à la FCPQ pour le prix *Reconnaissance d'un bénévole*

Échanges avec les autres commissions scolaires et signature de la pétition pour freiner le projet de Loi 40

Lettre au ministre de l'Éducation, aux municipalités couvertes par la Commission scolaire des Hautes-Rivières, à la direction générale et au conseil des commissaires concernant le projet de Loi 40

Calendrier des séances pour l'année scolaire 2019-2020

2 octobre 2019

6 novembre 2019

5 décembre 2019

8 janvier 2020

5 février 2020

26 février 2020 (extraordinaire)

11 mars 2020

20 mai 2020 (extraordinaire)

17 juin 2020 (extraordinaire)



Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

En 2019-2020, le comité consultatif des services aux ÉHDAA était présidé par madame Marie Josée Gagnon. Ce comité est composé majoritairement de parents d'enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et rassemble des représentants de toutes les catégories d'employés, de directions d'école, de représentants d'organismes qui dispensent des services à ces élèves.



Pour voir le bilan complet en annexe, cliquez ici.

Sujets traités par le comité :

Projet de Loi 40 - Les changements au niveau de la représentation des parents d'élèves HDAA au nouveau conseil d'administration, une préoccupation importante

Conférence organisée en collaboration avec le conseil d'établissement de l'école Marie-Rivier sur les Régimes enregistrés d'épargne invalidité (REEI)

Élaboration d'un guide à l'intention des parents sur le parcours des élèves HDAA à la Commission scolaire des Hautes-Rivières

Responsabilité quant à la sécurité des élèves lors de transport adapté

Modèle de service - Présentation du modèle actuel et consultations sur le modèle 2020-2021

Présence d'un membre du comité au Forum HDAA de la Fédération des comités de parents du Québec

Offre de service en formation générale des adultes pour la clientèle HDAA

Calendrier des séances pour l'année 2020-2021

Calendrier des séances pour l'année scolaire

28 octobre 2019

18 novembre 2019

20 janvier 2020

Note - En raison de la pandémie, le comité a suspendu ses rencontres et a procédé aux consultations requises par courriel.

Le conseil d'établissement

En 2019-2020, 242 parents ont été élus pour siéger aux conseils d'établissements des écoles de la CSDHR.

Chaque conseil d'établissement est formé de représentants élus par les parents et la communauté d'enseignants, de membres du personnel de l'école ainsi que des élèves, lorsqu'il s'agit d'une école qui accueille des classes de 4^e et 5^e secondaire ou d'un centre de formation professionnelle ou de formation générale aux adultes.

Le rôle du conseil d'établissement est d'analyser la situation de l'école ou du centre, de déterminer les orientations pour améliorer la réussite des élèves en fonction des caractéristiques du milieu. Il a aussi pour responsabilité d'adopter le projet éducatif et le budget. Il approuve également un grand nombre de décisions essentielles au fonctionnement de l'école ou du centre.

Chaque conseil d'établissement doit informer annuellement son milieu des services offerts par l'établissement et rendre compte de leur qualité.

Le soutien aux parents dans le cheminement scolaire de leur enfant

En collaboration avec la CSDHR et conscient du rôle important des parents dans la réussite de leur enfant, le comité de parents a offert plusieurs activités de formation traitant de divers sujets d'intérêt au cours de l'année 2019-2020.

Voici le calendrier des activités témoignant de la richesse et de la diversité de cette offre de service :

10 octobre 2019 « Être parent, c'est mêlant », par Martin Larocque.

21 novembre 2019 « Devoirs et leçons – De la guerre à la complicité », par Marie Montpetit.

5 décembre 2019 « Relations des adolescents avec Internet », par Lynda Villeneuve et Catherine Vermette.

29 janvier 2020 « Zut! Je ne suis pas zen – Théâtre pour aider à apprivoiser ses peurs », par le Théâtre Parminou.

19 février 2020 « Les trésors cachés derrière la différence », par Annie Brocoli.

26 mars 2020 « Gérer l'opposition et retrouver l'harmonie à la maison », par le Dr Benoît Hammarrenger (annulée en raison de la pandémie).

L'organisme de participation des parents

L'assemblée des parents de chaque école peut décider ou non de former un organisme de participation des parents (OPP). Elle en détermine le nom, la composition, les règles de fonctionnement et en élit les membres.

L'OPP a pour objectif de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite scolaire de leur enfant.

L'OPP peut également donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui les concerne.



Environnement sain et sécuritaire

Les actions pour contrer l'intimidation et la violence

ÉVALUATION



ÉVÉNEMENT

Évaluation de l'événement par la direction de l'école

Problème, conflit, chicane...

Acte d'intimidation ou de violence

Intervention selon les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'école.

Intervention selon :

- les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'école;
- les mesures prévues au plan de lutte.

Principales interventions pour contrer l'intimidation et la violence

Dans le but de favoriser un environnement sain et sécuritaire, des accompagnements ont été offerts aux milieux qui avaient modifié leur code de vie. Plusieurs autres établissements ont aussi procédé à ces changements.

L'enseignement explicite des comportements attendus a été mis de l'avant. Un colloque d'une journée a été offert aux techniciens en éducation spécialisée.

Le comité CSDHR de prévention de la violence et de l'intimidation, composé de membres du personnel de direction, de professionnels responsables des communications et de conseillers pédagogiques, a préparé la planification des activités de support pour les 3 prochaines années.

Une première activité de formation sur la bienveillance qui devait avoir lieu au printemps a été reportée en raison de la pandémie.

ACTION



DÉCLARATION



Rapport sommaire de la direction de l'école à la Direction générale

Événements déclarés :

- Intimidation : 123
- Violence : 289

PLAINTE



Plainte à la Commission scolaire des Hautes-Rivières :

Au total, 18 plaintes ont été adressées au service à la clientèle.

Plainte au protecteur de l'élève :

Aucune plainte ou expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence

La pratique d'activités physiques

Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif et du plan d'action qui en découle, nos établissements offrent aux élèves des opportunités variées d'être physiquement actifs à l'école pendant au moins 60 minutes par jour, notamment en maximisant les jeux actifs lors des récréations au service de garde, en initiant des activités physiques en classe et en bonifiant les activités parascolaires.

Afin de soutenir les équipes-écoles dans l'intégration quotidienne de 60 minutes d'activités physiques par jour, plusieurs écoles primaires bénéficient d'une allocation ministérielle. Pour l'année 2019-2020, 8 écoles primaires en sont à leur 3^e année de mise en œuvre de leur projet. 2 autres écoles en sont à leur 2^e année alors que 3 nouvelles écoles se sont ajoutées à la liste.

| Écoles primaires | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 |
|------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Jean XXIII | • | • | • |
| Micheline-Brodeur | • | • | • |
| Hamel | • | • | • |
| Saint-Jacques | • | • | • |
| Saint-Joseph (Lacolle) | • | • | • |
| Saint-Lucien | • | • | • |
| Saint-Eugène | • | • | • |
| Marie-Derome | • | • | • |
| Saint-Michel | | • | • |
| Saint-Vincent | | • | • |
| Joseph-Amédée-Bélanger | | | • |
| Sainte-Anne | | | • |
| Pointe-Olivier | | | • |

Au Centre d'éducation des adultes La Relance, les activités physiques ont une place de choix. En effet, au point de service Georges-Phaneuf ainsi qu'à l'édifice Dr Poulin, des promenades hebdomadaires supervisées sont organisées jusqu'à deux fois par semaine. Des randonnées pédestres ont également lieu aux Monts St-Bruno, St-Grégoire et Rougemont, sans oublier la cueillette de pommes au plaisir de tous!

Des cours d'éducation physique et de saines habitudes de vie ainsi qu'un cours d'introduction au tennis de table sont également dispensés.



Communication et collaboration

La communication au cœur d'une organisation apprenante

La communication est l'un des enjeux identifiés au *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)*.

La Commission scolaire a très à cœur de bien informer ses différents publics et d'entretenir des liens étroits avec les organismes et les différents partenaires qui œuvrent sur son territoire.

À la CSDHR, la communication s'orchestre entre autres autour de comités dont les participants (membres du personnel et de la communauté ainsi que des parents) contribuent, de par la diversité de leur bagage, à une compréhension accrue des besoins et à l'enrichissement des réflexions qui soutiennent les actions de l'organisation.

Au printemps, la crise sanitaire et la fermeture des établissements ont grandement influencé la nature et le volume des communications officielles.

Aux messages habituels se sont ajoutées toutes les communications d'urgence liées à la gestion d'une situation exceptionnelle en temps réel. Il était essentiel d'informer et de fournir des repères concrets aux familles ainsi qu'aux membres du personnel en ce temps de crise. Il était aussi impératif de les rassurer dans le cadre de communications claires et empreintes des valeurs de l'organisation, telles la cohérence et la bienveillance.

Une adresse courriel (cacommunications@cสดhr.qc.ca), dédiée aux parents, aux membres du personnel et aux citoyens, a été créée. Il leur a alors été possible d'adresser leurs questions et de partager leurs préoccupations. De mars à juin, le Service des affaires juridiques et des communications a reçu et traité plus de 1 200 messages.

Une nouvelle section du site Web a également été créée afin de faciliter le repère des communications en temps de pandémie. Les réseaux sociaux ont aussi joué un rôle clé pour communiquer plus rapidement les messages et ainsi garder le lien bien vivant avec les élèves et les parents.

Enfin, le Service des affaires juridiques et des communications a poursuivi ses liens avec les médias qui, dans le contexte, ont gardé un intérêt marqué pour l'organisation et les mesures exceptionnelles qui ont dû être mises en place, parfois dans des délais extrêmement courts.

La CSDHR a produit et publié plusieurs autres communications, dont 7 bulletins intitulés « Lendemain du conseil » présentant les faits saillants des séances du conseil des commissaires.



En bref

62 demandes d'accès à l'information
112 demandes média
45 entrevues média

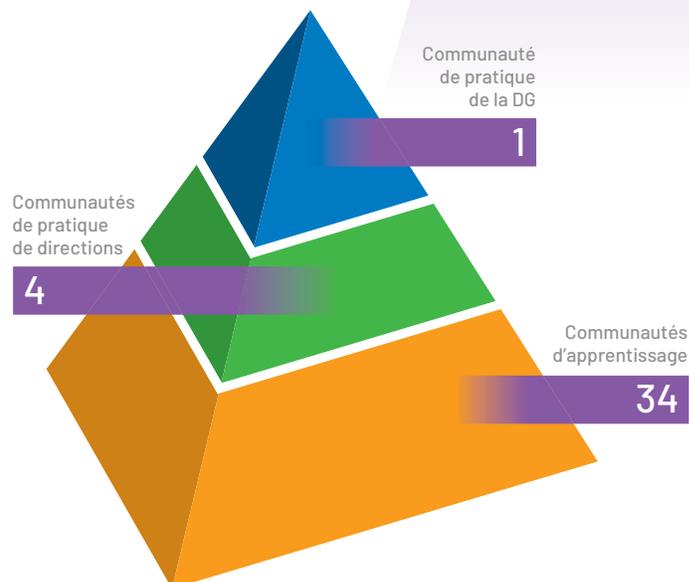
La culture de collaboration

Le déploiement des communautés au sein de la CSDHR s'inscrit dans un continuum de pratiques collaboratives centrées sur l'apprentissage. Il permet à ses membres de développer leurs connaissances ainsi que leur expertise et de mobiliser leurs compétences dans le but de favoriser la réussite des élèves.

Ce mode de travail collaboratif amène les personnes qui y participent à interroger leurs dispositifs pédagogiques ou administratifs afin de mettre en œuvre les meilleures pratiques dans chaque milieu.

C'est un processus collectif qui se situe à la jonction du développement professionnel et de l'alignement organisationnel. Il a pour but de permettre l'émergence et le partage d'expertise.

Les paliers de collaboration





Le personnel

Accompagnement du personnel vers des pratiques pédagogiques et administratives efficaces

Le comité de recherche et développement

Afin de soutenir la réussite des élèves et d'assurer le déploiement des pratiques pédagogiques et administratives reconnues efficaces par la recherche, la CSDHR s'est dotée d'un comité de recherche et développement. Son mandat vise à soutenir la pratique réflexive et l'apprentissage dans la prise de décision et le développement d'une culture de collaboration et de mobilisation. Il vise également à favoriser la cohérence des actions ainsi que l'utilisation des connaissances issues de la recherche.

Sous la supervision de la Direction générale, ce comité, formé de personnel cadre et professionnel, s'est rencontré sur une base mensuelle pour étudier des projets de recherche ainsi que pour soutenir le déploiement de projets d'envergure, notamment le modèle RAI et l'apprentissage en profondeur.

L'apprentissage en profondeur

La CSDHR joue un rôle précurseur au Québec en implantant l'apprentissage en profondeur.

Cette approche permet de développer chez les élèves la pensée critique, la créativité, la citoyenneté, la collaboration, la communication et le caractère. Ces apprentissages en profondeur se réalisent en créant des environnements d'apprentissage signifiants, flexibles et interactifs, en exploitant les technologies numériques, en utilisant des pratiques d'enseignement validées et innovantes et en favorisant un partenariat pédagogique où tous contribuent aux apprentissages de l'autre.

La nouvelle pédagogie pour un apprentissage en profondeur (NDPL) est un partenariat regroupant plus de 1 300 écoles dans 8 pays.

En 2019-2020, l'apprentissage en profondeur à la CSDHR, c'est :

9 écoles engagées à explorer l'apprentissage en profondeur dans leur milieu.

1 communauté de pratique de directions appelée « **les apprenants en chef** ».

1 communauté de pratique d'enseignants.



L'insertion professionnelle du personnel

L'accueil du nouveau personnel

Le 20 septembre 2019 s'est tenue l'activité d'accueil du nouveau personnel à laquelle ont participé plus de 80 membres du personnel de la CSDHR. Les intentions de cette rencontre étaient d'accueillir le nouveau personnel afin de lui permettre de se situer dans l'organisation, lui transmettre de l'information concernant ses conditions de travail ainsi que de recueillir les besoins d'information, de formation et d'accompagnement en ce qui concerne l'insertion professionnelle.

De plus, pour une première fois cette année étant donné une rareté de personnel plus importante, une activité d'accueil et d'intégration plus approfondie a été organisée le 31 janvier 2020 pour les nouveaux enseignants, 22 d'entre eux y ont participé. Des représentants de la Direction générale, du Service des ressources humaines, du Service des ressources éducatives aux jeunes ainsi que du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu ont animé conjointement la présentation. Ici aussi, plusieurs informations, concernant notamment les conditions de travail, la formation et l'accompagnement, l'éthique et les médias sociaux de même que les perspectives d'avenir à la CSDHR ont été présentées.

L'insertion et l'accompagnement des gestionnaires

Dans une perspective de s'assurer de la pérennité des actions, la CSDHR est une organisation apprenante qui regroupe des personnes qui réalisent des apprentissages autour de l'action, de la réflexion et de la collaboration.

L'accompagnement des directions d'établissement dans le développement professionnel de leur personnel par la mise en place de pratiques collaboratives est au cœur du développement organisationnel. Il s'actualise par le soutien au déploiement des communautés, le développement d'outils d'aide à la mise en place de pratiques collaboratives, la formation et l'accompagnement portant sur l'agir compétent d'une direction d'établissement ainsi que le développement de la compétence conjugquée entre une direction et un conseiller pédagogique.



Un projet pilote de mentorat pour les enseignants du primaire et du secondaire

Le mentorat est une pratique démontrée efficace par la recherche pour soutenir, en complémentarité avec d'autres dispositifs, les enseignants dans leur insertion professionnelle, particulièrement en ce qui concerne l'intégration à l'emploi, l'affectation et les conditions relatives à la tâche, la socialisation organisationnelle et les dimensions professionnelle et psychologique.

Dans le but de déployer cette pratique dans nos écoles primaires et secondaires, un projet pilote a été expérimenté en 2019-2020 en partenariat avec 6 écoles (De Monnoir, Des Prés-Verts, Des Savanes et Du Petit-Clocher pour le primaire et les polyvalentes Chanoine-Armand-Racicot et Marcel-Landry pour le secondaire). 9 enseignants mentors et une douzaine d'enseignants novices ont participé à cette première mouture d'une formation mentorale qui a été pilotée par une équipe composée du Service des ressources humaines, du Service des ressources éducatives aux jeunes, du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu et de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Les objectifs de ce programme consistaient à élaborer et expérimenter un projet pilote de mentorat destiné aux enseignants dans un certain nombre d'écoles primaires et secondaires en tenant compte des réalités et besoins des établissements afin d'en dégager des principes et pistes d'actions porteuses pour l'ensemble du système.

La formation des enseignants, qui s'est déroulée sur 3 journées, a permis aux dyades mentors et novices de se donner des ressources au regard de l'accompagnement et du bien-être en enseignement et de se familiariser avec des outils de la pratique réflexive visant à aider les novices sur le plan de la construction identitaire, personnelle et professionnelle. Un *Guide d'insertion professionnelle – Mentorat pour enseignantes et enseignants de la CSDHR* et plusieurs outils d'accompagnement ont été créés.

Entre les rencontres de formation, des échanges avec les enseignants et les directions des écoles pilotes ont permis de réguler le programme et d'apporter les améliorations nécessaires. L'offre de service mentorale a ainsi pu être peaufinée pour une diffusion plus large et un déploiement dès 2020-2021.

Un projet de mentorat à l'École professionnelle des Métiers

À l'École professionnelle des Métiers, le projet de mentors-mentorés a permis d'inscrire 16 nouveaux enseignants, incluant des enseignants ayant moins de 3 ans d'expérience (les mentorés). Ceux-ci ont bénéficié d'un accompagnement par un collègue (le mentor) faisant partie d'une équipe de 4. Un coach pour les mentors, une direction adjointe et une conseillère pédagogique se sont également joint au groupe.

L'objectif de cette communauté d'apprentissage était de permettre une démarche réflexive pour une équipe qui souhaite s'engager dans un processus d'amélioration continue de sa pratique.

L'objectif plus spécifique visait à développer un sentiment d'efficacité professionnelle (SEP) au regard de certaines compétences préoccupantes à leurs yeux. La première demande des mentorés touchait les aspects pédagogiques. L'accompagnement en ateliers a été priorisé pour répondre à ces besoins du personnel enseignant.

Le coach avait pour objectif de développer une structure et d'installer un climat permettant aux mentors de développer une pratique et de prendre du recul afin de passer de la situation actuelle à une situation désirée en découvrant les meilleurs stratégies, outils et démarches pertinentes.

Le partage mutuel des connaissances et des expériences fait en sorte que les nouveaux enseignants se sont sentis soutenus et bien accompagnés.

L'accompagnement du personnel est une priorité pour la CSDHR afin d'offrir un meilleur service à l'élève.



Gestion et contrôle des effectifs

En vertu de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères (LGCE)*, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, les commissions scolaires sont tenues, depuis 2014, d'informer le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de leur niveau d'effectifs selon les heures rémunérées. La cible d'heures par organisation est établie par le Ministère.

Heures rémunérées

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Total des heures rémunérées

| Avril 2019 à mars 2020 | | | | |
|---|---------------------|------------------------|---------------------------|---|
| | Heures travaillées | Heures supplémentaires | Total d'heures rémunérées | Nombre d'employés pour la période visée |
| 1 Personnel d'encadrement | 205 962,97 | 0,00 | 205 962,97 | 135 |
| 2 Personnel professionnel | 314 737,48 | 1 616,33 | 316 353,80 | 252 |
| 3 Personnel infirmier | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| 4 Personnel enseignant | 2 191 314,14 | 7 745,29 | 2 199 059,43 | 2 620 |
| 5 Personnel de bureau, technicien et assimilé | 1 248 207,47 | 2 453,91 | 1 250 661,38 | 1 565 |
| 6 Agents de la paix | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| 7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 245 777,59 | 2 217,14 | 247 994,73 | 235 |
| 8 Étudiants et stagiaires | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Total | 4 205 999,65 | 14 032,66 | 4 220 032,31 | 4 807 |

Contrats de service

Autorisation préalable à l'octroi de contrats de service de 25 000 \$ et plus

| | Contrats avec des personnes morales/sociétés | Contrats avec des personnes physiques (en affaires ou non en affaires) |
|----------------------|--|--|
| Nombre de contrats | 6 | 0 |
| Valeurs des contrats | 1 147 733 \$ | 0 \$ |

La divulgation d'actes répréhensibles

En vertu de la *Loi favorisant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, la CSDHR a adopté une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et a nommé une personne responsable du suivi des divulgations.

Pour l'année 2019-2020, aucune divulgation formulée par un employé de la Commission scolaire n'a été reçue par le responsable du suivi des divulgations et aucune communication n'a été effectuée en application du premier alinéa de l'article 23 de la Loi.



Annexes

Coups de cœur 2019-2020

Lecture

École De Richelieu, édifice Curé-Martel

Lettre aux grands-parents - Quand petits et grands font danser les mots ensemble !

Chaque semaine, des grands-parents sont venus à l'école. Les élèves leur lisaient des albums et textes variés pour consolider leurs compétences de lecteurs parce que rendre un apprentissage signifiant, ça passe d'abord par le cœur!

Merci à mesdames Dominique et Isabelle, de l'édifice Curé-Martel, pour la coordination de cette activité si enrichissante.



Activité physique

École Sainte-Anne

Du plaisir à bouger toute l'année !

Le projet *Ma cour en santé* visait à améliorer le savoir-vivre (respect des règles) et le savoir-être (jugement et habiletés sociales) des élèves sur la cour d'école. Ainsi, l'école a pu planifier des jeux de récréation en fonction des saisons.

Des jeux qui pouvaient prendre place sur la cour d'école et lors des jours de pluie à l'intérieur ont été modélisés. Des zones de jeu ont aussi été définies en fonction du projet d'embellissement de la cour.

Plusieurs bénéfices ont rapidement été remarqués. Ce projet a suscité une très grande adhésion chez les élèves et le personnel de l'école. Il a aussi permis une diminution des comportements inadéquats et une amélioration de la gestion de conflits par les enseignants au retour des récréations.

Merci à monsieur Benoit Quintin, enseignant d'éducation physique, pour sa participation importante à ce projet.



Apprentissage en profondeur

École Aux Quatre-Vents

Une campagne de sensibilisation qui rayonne bien au-delà de l'école !

Dans un engagement à emboîter le pas de l'apprentissage en profondeur, une classe de 6^e année et leur enseignante, ont réalisé le projet « Opération circulation ». Ce projet visait à sensibiliser les parents et les élèves concernant la sécurité aux abords de l'école piétonnière. 2 élèves, Florianne Provost et Mégane Brazeau, se sont particulièrement impliquées dans ce projet qui a eu des retombées dans le quartier de l'école Aux Quatre-Vents. Des partenaires, comme la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, y participent.



C'est ainsi que le projet « Le syndrome de la porte » a vu le jour. Les policiers sont engagés dans la sensibilisation aux comportements sécuritaires aux abords des écoles dans plusieurs établissements, soit les écoles Saint-Eugène, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, du Pélican, des Prés-Verts et Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean).

Bravo à madame Virginie Stevens et ses élèves pour ce superbe projet qui rayonne dans toute la communauté!

École Saint-Vincent

Une nouvelle approche pédagogique inspirante pour les enseignants !



2 communautés de pratique ont été créées, impliquant 18 enseignants, pour l'intégration de l'approche apprentissage en profondeur dans leur enseignement au quotidien. Ils avaient comme guides le conseiller pédagogique Dany Brochu et l'enseignante-conseil Érika Villemure.

Dans le cadre de leur démarche, ils ont visité l'école Forest Hill qui leur a permis de mieux comprendre les impacts positifs de cette approche, et ce, autant sur les élèves que sur le personnel. Par la suite, de petits projets ont vu le jour à l'école Saint-Vincent qui ont beaucoup contribué à l'engagement des élèves envers leurs apprentissages.

Mobilisation environnementale

École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur *Sauvons la planète !*

Les élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur se sont grandement investis dans une série d'actions bien concrètes. Ils ont créé des affiches de sensibilisation avec des messages percutants, ont réfléchi à des trucs pour changer les habitudes afin de mieux prendre soin de la planète. Enfin, le tout s'est terminé avec une marche pour la planète dans les rues avoisinantes de l'école.



Engagement pour la communauté

École De Richelieu, édifice St-Joseph

La Cantoche des saveurs, tous les talents conjugués en soutien à la SPCA locale !

La Cantoche des Saveurs a récolté 1 259 \$ en soutien à la SPCA locale. En plus d'impliquer les élèves dans la conception des repas, la préparation, la prise des commandes, les vidéos promotionnelles, les élèves et les parents ont aidé au service et à la vaisselle. Une fabuleuse façon d'apprendre à travers l'entraide et l'implication au sein d'une cause. Félicitations à Dania et Katry!



École Joséphine-Dandurand

Un baume au cœur en cadeau pour Noël !

En décembre 2019, madame Carole Plante, enseignante d'anglais, et monsieur Marc-André Gagnon, technicien en loisir, ont organisé une collecte de denrées en collaboration avec l'équipe de direction pour faire des paniers de Noël qui ont ensuite été remis à 13 élèves dans le besoin et à leur famille.

En plus des denrées amassées à l'école, ils ont reçu des dons de différents partenaires, ce qui a permis d'offrir de très gros paniers contenant de la nourriture périssable et non périssable ainsi que des produits d'hygiène. Cette initiative a non seulement procuré des articles essentiels aux familles à un moment particulier de l'année, mais elle a su faire une réelle différence auprès de ces élèves en leur démontrant que leur école se souciait véritablement de leur réalité personnelle.

Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

Polyfripe, une friperie du cœur qui offre de beaux trésors à découvrir !

Le projet *La Polyfripe* s'est mérité le prix *Coup de chapeau du jury*, dans le cadre du volet scolaire du concours d'entrepreneuriat *Défi OSEntreprendre*. Cette friperie bien spéciale s'est démarquée par la mobilisation et l'engagement d'élèves de différents secteurs, son aspect écologique et social ainsi que sa capacité à se renouveler d'année en année.

Félicitations à Mathilde Dupuis, Amélia Robillard et Mégane Parent qui ont réalisé ce projet dans le cadre de leur travail d'organisation du programme PEI de 4^e secondaire.



Olympiades

École professionnelle des Métiers

L'EPM s'est démarquée aux olympiades régionales des métiers et des technologies !

Félicitations aux élèves pour leur participation et leur performance. Ces élèves participeront aux olympiades provinciales à Québec du 5 au 8 mai 2021.

Assistance, soins infirmiers

3^e place Karina Chavanel

4^e place Sandra Kaebel

Coiffure

2^e place Kim Rockwood

Électricité

2^e place Roch Plante

Esthétique

3^e place Sarah Daigneault

Mécanique auto

1^{re} place William Carignan

Soudage Montage

1^{re} place Nicolas Lestage

2^e place Vincent Dubreuil



Diversité culturelle



Centre d'éducation des adultes La Relance

Le Dîner des nations - Chaleureux festival de découvertes culinaires et de savoureux partages !

Le traditionnel *Dîner des nations* a eu lieu le 21 novembre 2019 au Centre d'éducation des adultes La Relance (édifice Georges-Phaneuf). Le partage et la bonne humeur sont au cœur de cet événement festif où l'ouverture vers les autres est à l'honneur.

Cette année, les découvertes culinaires ont été nombreuses et fort appréciées par l'ensemble des élèves, du personnel et de plusieurs membres de la communauté. Bravo à l'équipe enseignante et aux élèves du programme de francisation qui se dépassent pour créer des événements rassembleurs.



Pandémie

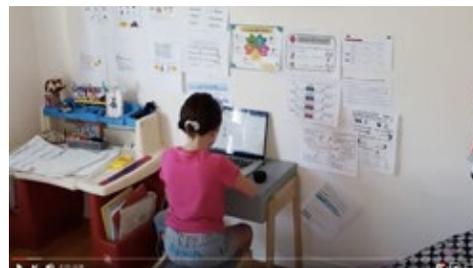
École virtuelle de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La toute première école primaire virtuelle centralisée du Québec !

Au cœur de la pandémie, l'équipe des services éducatifs a conçu une toute nouvelle école sans bâtiment : l'école virtuelle centralisée.

L'objectif à la source de projet pédagogique novateur était de répondre aux besoins d'apprentissage des élèves devant demeurer à la maison pour des raisons de santé ou encore parce que leur école devait demeurer fermée jusqu'à la fin de l'année scolaire sur recommandation de la Santé publique.

La centralisation de l'enseignement virtuel a permis d'harmoniser les pratiques pédagogiques. Cette école primaire virtuelle centralisée a été la première à voir le jour au Québec. Grâce à cette initiative, 837 élèves de notre territoire ont pu poursuivre leur parcours scolaire jusqu'à la fin de l'année.



École spécialisée Marie-Rivier

Ça fait rire les oiseaux... et sourire la communauté !

L'équipe-école de l'école spécialisée Marie-Rivier a créé une vidéo pendant le confinement.

La direction et les membres du personnel y ont interprété, en musique et en langue des signes, la joyeuse chanson « Ça fait rire les oiseaux » du groupe la Compagnie créole. Un coucou ensoleillé partagé pour faire sourire toute la communauté.

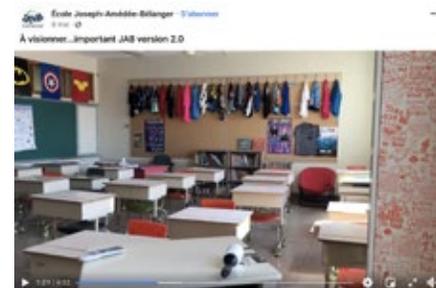


École Joseph-Amédée-Bélanger

Bienvenue à JAB 2.0 !

L'accompagnement et la bienveillance dans les interventions sont une grande force puisque l'école accueille plus de 75 élèves aux besoins particuliers qui vivent harmonieusement avec 350 autres élèves au profil régulier.

En vue du retour en classe au printemps, des membres du personnel se sont réunis afin de concocter une vidéo pour préparer nos élèves au retour à l'école. Diffusée sur la page Facebook, cette vidéo a rejoint plus de 29 000 personnes qui ont regardé les consignes mises en place afin de favoriser un retour sécuritaire tout en respectant les normes de la santé publique.



École De Richelieu

Une vraie parade pour les finissants et les élèves, une occasion de se revoir avant les vraies vacances !

Dans le respect des règles sanitaires, l'équipe de l'école De Richelieu tenait à souligner la fin de l'année pour l'ensemble des élèves.

Une parade pour les finissants et une autre pour tous les enfants de l'école ont été organisées.



École Sainte-Anne

Des capsules bien-être et des livres interactifs pour prendre soin de soi !

Lors du retour à l'école en mai, l'équipe-école avait une préoccupation quant au bien-être psychologique des élèves. La TES, madame Annik Côté, a donc créé 10 capsules vidéo de 2 à 5 minutes portant sur divers sujets : bien se connaître, découverte de mes qualités, petits bonheurs, l'estime de soi, les émotions, la gestion de sa colère, etc. Ces vidéos ont été présentées en classe par le titulaire qui s'en servait comme déclencheur pour amorcer des discussions.

Par ailleurs, deux livres interactifs aux titres évocateurs ont été réalisés en collaboration avec une enseignante de maternelle, madame Kathy Grant, et une conseillère pédagogique, madame Julie Bazinet : *L'effet papillon* et *Le bonheur, ça s'apprend*. Elles ont utilisé *Book Creator*, *Imovie* et des avatars pour créer des personnages afin de rendre les livres interactifs et divertissants.

École Des Prés-Verts

C'est la machine à danser, danser !

Mesdames Élisabeth Picard et Maude Des Rochers ont fait preuve de créativité pour faire bouger les enfants en situation de pandémie mondiale. Elles ont démontré que la vision *S'engager, c'est se dépasser ensemble*, leur tenait à cœur.

Afin de poursuivre les activités de zumba qu'elles offraient aux élèves de l'école, elles ont créé des tutoriels de danses, habituellement enseignées durant leurs cours, et elles les ont rendus accessibles pour que les élèves puissent continuer de bouger à la maison avec leur famille.

La direction tient à souligner leur engagement et la façon dont elles ont su s'adapter pour promouvoir l'activité physique en temps de confinement !



École Joseph-Amédée-Bélanger

Vas-y, vole, tu es prêt !

Le personnel a offert un cadeau très touchant aux élèves finissants de l'année 2019-2020 qui ont eu droit à un montage vidéo leur rappelant les différentes étapes vécues pendant leur passage à l'école JAB. Ils en garderont un précieux souvenir.



École De Richelieu

Garder le lien du cœur malgré la distance !

Tout au long de la fermeture du 13 mars jusqu'à la fin de l'année, les enseignants ont maintenu le lien avec les élèves, ont lancé des défis sportifs, artistiques et créatifs qui ont généré une participation exemplaire.

L'école De Richelieu est demeurée fermée jusqu'à la fin de l'année parce qu'elle était située dans la communauté métropolitaine de Montréal.



Du personnel qui encourage à demeurer bien actifs !

Merci aux enseignants qui ont créé des capsules pour faire bouger les élèves et les familles.



Les écoles et les centres ont fait preuve de créativité et d'imagination pour garder le lien avec les élèves et les familles.

Pour voir toutes les initiatives partagées, cliquez ici :



Tableau statistique

Tableau représentant le taux de diplomation et de qualification sur 5, 6 et 7 ans

| | Cohorte 2008 | | | Cohorte 2009 | | | Cohorte 2010 | | | Cohorte 2011 | | | Cohorte 2012 | | |
|--------------------|--------------|-------|-------|--------------|-------|-------|--------------|-------|-------|--------------|-------|-------|--------------|-------|-------|
| | 5 ans | 6 ans | 7 ans | 5 ans | 6 ans | 7 ans | 5 ans | 6 ans | 7 ans | 5 ans | 6 ans | 7 ans | 5 ans | 6 ans | 7 ans |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| CSDHR | 58 | 65,7 | 69,6 | 56,9 | 64,5 | 68,9 | 61,6 | 68,9 | 72,9 | 63,2 | 70,2 | 74,6 | 60,6 | 69 | 71,3 |
| Région Montérégie | 59,7 | 68,9 | 73,4 | 60,9 | 70,3 | 74,6 | 64,3 | 73,2 | 77,1 | 66,1 | 74,3 | 77,6 | 66,1 | 74,2 | 77,1 |
| Ensemble du Québec | 65,9 | 74,8 | 78,8 | 67,4 | 76,2 | 80,1 | 68,8 | 77,3 | 80,9 | 70,8 | 78,6 | 81,8 | 71,2 | 78,9 | 81,7 |
| Réseau public | 60,1 | 70,2 | 74,9 | 61,7 | 72 | 76,5 | 63,6 | 73,4 | 77,7 | 65,7 | 74,8 | 78,6 | 66,1 | 75 | 78,4 |

Source : MEES - Rapport diplomation et qualification par Commission scolaire au secondaire



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

ANNÉE 2019-2020

CHRISTIAN BEAUDRY
PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

21 septembre 2020

INTRODUCTION

Ce rapport annuel du Protecteur de l'élève est déposé au Centre de services scolaire des hautes-Rivières conformément aux articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et à l'article 7.6 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* du Centre de services scolaire.

Ce rapport fait état, d'une part, du rôle et des fonctions attribuées au Protecteur de l'élève, et d'autre part, du nombre, de la nature et du traitement des plaintes reçues par celui-ci.

RÔLE DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

La fonction de Protecteur de l'élève a été créée par des modifications apportées en 2009 à la *Loi sur l'instruction publique*. L'article 220.2 de cette dernière, ainsi que le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une Commission scolaire*, adopté en vertu de la Loi, ont instauré un régime de traitement de plaintes dont le Protecteur de l'élève est l'ultime intervenant.

Le Protecteur de l'élève est un tiers neutre, indépendant et impartial dont le rôle est de recevoir et traiter des plaintes provenant de parents d'élèves ou d'élèves qui sont insatisfaits d'une décision ou d'une orientation prise par un membre du personnel du Centre de services scolaire.

Le Protecteur de l'élève n'est pas un employé du Centre de services scolaire. Il n'agit pas à titre d'avocat ou de représentant d'un parent, d'un élève ou du Centre de services scolaire. Il ne donne pas d'avis juridiques.

Les principales fonctions du Protecteur de l'élève sont :

- Informer les plaignants de leurs droits et de leurs recours possibles dans le cadre du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*;
- Lorsque les étapes préliminaires prévues à la procédure d'examen des plaintes n'ont pas été franchies, rediriger les plaignants vers les instances appropriées;
- Traiter des plaintes à la suite de l'épuisement des recours mis à la disposition des plaignants par le Centre de services scolaire;
- À l'occasion du traitement d'une plainte, conseiller et offrir aux plaignants des pistes de solution à l'égard des problèmes soulevés, ou agir comme médiateur;
- À la suite d'une enquête, donner son avis sur le bien-fondé d'une plainte et, le cas échéant, proposer les correctifs qu'il juge appropriés.

Il importe de souligner que le Protecteur de l'élève ne peut réviser ou modifier les règlements,

politiques ou conventions collectives du Centre de services scolaire. Il ne peut non plus prendre des décisions en lieu et place des établissements et services de celle-ci. Il ne peut non plus substituer son opinion personnelle à celle des professionnels qui sont formés et qualifiés pour évaluer les besoins spécifiques des élèves ainsi que la nature des services que ces derniers requièrent.

En somme, le Protecteur de l'élève n'a pas de pouvoir décisionnel, mais plutôt un pouvoir de recommandation.

APPROCHE PRIVILÉGIÉE PAR LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

L'approche privilégiée par le Protecteur de l'élève en est d'abord une de règlement des différends à l'amiable et de prévention des conflits. L'intérêt de l'élève, le respect de ses droits et l'importance d'une relation saine entre l'élève, le(s) parent(s) et l'équipe-école sont au cœur des préoccupations du Protecteur de l'élève. Ainsi, l'implication des parties, la qualité des communications et le choix de solutions adaptées, réalistes et satisfaisantes pour tous sont privilégiés.

DÉFINITIONS

Avant d'énumérer le nombre et la nature des plaintes reçues au cours de cet exercice, quelques distinctions sont de mise afin de bien saisir la portée de l'intervention du Protecteur de l'élève.

Redirection d'appel

Souvent, les plaignants ne savent pas qu'ils doivent s'adresser directement à la personne ou à l'instance concernée ou au Responsable de l'examen des plaintes avant de communiquer avec le Protecteur de l'élève. Dans de tels cas, ils sont redirigés vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes.

Consultation

Certains plaignants consultent le Protecteur de l'élève avant de porter plainte officiellement auprès du Centre de services scolaire. Les plaignants profitent de cette consultation avec le Protecteur de l'élève pour faire état d'une situation ou d'un différend avec le Centre de services scolaire ou un membre de son personnel. Parfois, le Protecteur de l'élève se permet de communiquer avec les instances concernées afin de faciliter la résolution de la situation ou du différend. Et, finalement, il oriente le plaignant, qui n'a pas épuisé tous les recours mis à sa disposition, vers les autorités compétentes, lorsque celui-ci désire porter plainte.

Plainte non recevable

À la suite de la réception d'une plainte, le Protecteur de l'élève doit d'abord déterminer si celle-ci est recevable. Si les recours disponibles n'ont pas été épuisés ou si l'objet de la plainte ne relève pas de la compétence du Protecteur de l'élève, la plainte est qualifiée de non recevable et le plaignant est invité à s'adresser à l'autorité compétente.

Plainte recevable

Une plainte est jugée recevable si toutes les démarches préalables ont été effectuées et que l'objet de la plainte relève de la compétence du Protecteur de l'élève. Toutefois, celui-ci peut se saisir d'une plainte à toute étape de la procédure d'examen des plaintes s'il estime que son intervention est nécessaire afin d'éviter qu'une situation préjudiciable ne résulte de l'absence d'une intervention immédiate de sa part.

Enquête

Lorsqu'une plainte est jugée recevable, le Protecteur de l'élève entreprend une enquête. Après avoir discuté de la situation et recueilli tous les faits auprès du plaignant et des intervenants concernés du Centre de services scolaire, le Protecteur de l'élève peut proposer aux parties des pistes de solution ou agir comme médiateur. À défaut, il soumet son avis sur le bien-fondé de la plainte et, le cas échéant, propose les correctifs qu'il juge appropriés.

Plainte fondée

Une plainte est considérée comme fondée lorsque l'enquête du Protecteur de l'élève révèle qu'une erreur ou une injustice a été commise ou que l'élève a été autrement lésé.

Plainte non fondée

Une plainte est considérée comme non fondée lorsque l'enquête du Protecteur de l'élève ne révèle pas qu'une erreur ou injustice a été commise ou que l'élève a été autrement lésé.

Avis

Dans ce rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Il désigne l'ensemble des personnes de sexe féminin et de sexe masculin.

DOSSIERS TRAITÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2019-2020

Au cours de cet exercice, trente-sept (37) demandes ont été adressées au Protecteur de l'élève. De ce nombre, il y a eu quatorze (14) redirections d'appels, deux (2) consultations et vingt-et-une (21) plaintes.

Trente-six demandes adressées au Protecteur de l'élève l'ont été par des parents. Une demande provenait d'un élève. Vingt-huit (28) demandes concernaient des élèves du primaire, huit (8) des élèves du secondaire et une la formation professionnelle.

Toutes les vingt-et-une (21) plaintes ont été jugées recevables et ont fait l'objet d'une enquête. De celles-ci:

- Quatorze (14) plaintes ont été réglées avec l'aide de la direction d'école concernée, du Secrétariat général ou de la direction générale;
- Deux (2) plaintes ont été référées en révision de décision;
- Une (1) plainte a été abandonnée par le plaignant;
- Quatre (4) plaintes ont été considérées non fondées;

Tableau 1 Nature des consultations et plaintes

| NATURE | | CONSULTATIONS | PLAINTES |
|---|-------------------------------|---------------|-----------|
| Choix d'école | | | 1 |
| Délai de suivi | | | 1 |
| Élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage | Niveau de services | | 3 |
| | Plan d'intervention | | 2 |
| Intimidation et violence | | | 1 |
| Organisation scolaire | Changement de classe, d'école | | 4 |
| | Découpage du territoire | 1 | |
| | Déplacement | | 3 |
| | Modification de services | | 1 |
| | Transport | | 2 |
| Plainte contre employé | | 1 | 1 |
| Retour à l'école | | | 1 |
| Révision de notes | | | 1 |
| TOTAL | | 2 | 21 |

Tableau 2 Évolution des demandes adressées au Protecteur de l'élève

| | 2013-14 | 2014-15 | 2015-16 | 2016-17 | 2017-18 | 2018-19 | 2019-20 |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Redirections d'appel | 8 | 16 | 17 | 17 | 19 | 20 | 14 |
| Consultations | 12 | 5 | 6 | 5 | 4 | 4 | 2 |
| Plaintes | 5 | 13 | 15 | 10 | 14 | 26 | 21 |
| Demandes | 25 | 34 | 38 | 32 | 37 | 50 | 37 |

INTIMIDATION ET VIOLENCE

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Une plainte concernait des allégations d'intimidation par un autre élève et a été réglée avec l'aide de la direction de l'école concernée.

Vu ce qui précède, je n'ai pas de recommandation à formuler en matière d'intimidation et de violence.

CONCLUSION

Ce rapport clôt la dixième année d'existence de la fonction de Protecteur de l'élève.

Il faut rappeler qu'au cours de l'année scolaire 2019-20, toutes les écoles du Québec ont été fermées à compter du 13 mars en raison de la pandémie. Seules les écoles primaires du Centre de services scolaire ont été autorisées à offrir des services éducatifs restreints, à compter du 11 mai. Pour cette raison, il n'est pas possible de commenter les données apparaissant au tableau 2.

Au cours de cette septième année à titre de Protecteur de l'élève, j'ai été en contact avec des directions d'école et des membres de la direction générale du Centre de services scolaire. Leur professionnalisme et leur désir de rechercher des solutions dans le meilleur intérêt de l'élève ont permis de régler la majorité des situations portées à mon attention. Je souligne également leur disponibilité et la célérité avec laquelle ils répondent constamment à mes demandes. Je les en remercie.

Je tiens également à remercier Me Johanne Fournier qui agit comme Protecteur de l'élève substitut.

BILAN ANNUEL DU CCSEHDAA

2019-2020

Assemblée générale

Le 23 septembre, le Comité a tenu son assemblée générale à l'auditorium de PCAR. La conférence annuelle a été donnée par Mme Danielle Fortin et Monsieur Simon Bélanger et portant sur le rôle des différents intervenants lors de la préparation et du suivi du plan d'intervention a attiré beaucoup de parents. À la suite de la conférence, une quarantaine de personnes sont restées pour notre assemblée générale où 5 postes étaient en élection.

Dossiers traités

- Loi 40 : les changements au niveau de la représentation des parents d'élèves HDAA au nouveau conseil d'administration est une préoccupation importante.
- Une conférence est organisée en collaboration avec le Conseil d'établissement de Marie-Rivier sur les Régimes enregistrée d'épargne invalidité (REEI).
- Élaboration d'un guide à l'intention des parents sur le parcours HDAA de la CSDHR.
- Les enjeux de la poursuite au 2^e cycle au secondaire pour nos élèves HDAA
- Responsabilité de la sécurité de l'enfant lors du transport adapté
- Modèle de service – présentation du modèle actuel et discussions sur le modèle de 2020-2021 et consultations par courriel des membres
- Présence d'un membre du CCSEHDAA au Forum HDAA de la Fédération des comités de parents (FCPQ) en février.
- Offre de service en formation générale adulte (FGA) pour la clientèle HDAA

Calendrier des séances 2019-2020

- 28 octobre 2018
- 18 novembre 2018
- 20 janvier 2019
- Consultation par courriels

ÉVÉNEMENTS

Le comité a souligné :

- La Semaine de la déficience intellectuelle
- La semaine des professionnels

Conférence sur les Régimes enregistrée d'épargne invalidité (REEI) avec Me Laurent Fréchette

LES BONS COUPS

Joséphine-Dandurand :
Intégration d'un chien MIRA

Marie-Rivier : Création d'une maison hantée par le programme d'intervention sociale, volet adulte

PCAR : le groupe 104 avec ses aides technologiques

Marie-Rivier : quelques élèves ont été invités par la fondation des Canadiens pour l'enfance à assister à un match des Canadiens dans une loge

Marie-Rivier : initiation au ski alpin en collaboration avec les Olympiques spéciaux

CCSEHDAA : Assiduité des membres aux réunions et maintien du quorum

Rapport annuel 2019-2020 du comité de parents

Le plan d'action 2019-2020 du comité de parents s'inscrit en continuité avec le *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2031* de la CSDHR. De façon plus particulière, les objectifs du plan d'action 2019-2020 du comité de parents contribuent à l'atteinte de trois objectifs :

OBJECTIF 1 : Soutenir les parents durant le cheminement scolaire de leur enfant;

OBJECTIF 2 : Élaborer un plan de communication efficace;

OBJECTIF 3 : Mettre en place un environnement propice au déploiement d'une culture de collaboration en soutien au personnel et à la réussite des élèves.

La reconnaissance de l'engagement et la responsabilité des parents

| Objectifs | Stratégies |
|---|--|
| Augmenter la participation des parents | <p>Faire connaître la mission du comité de parents, le conseil d'établissement et le rôle des membres</p> <p>Promouvoir l'assemblée générale auprès des parents</p> <p>Souligner la reconnaissance et valoriser l'implication des parents dans les écoles et les comités</p> <p>Faire de la publicité sur le comité de parents et les réalisations</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Échange entre les membres sur des stratégies de promotion de l'assemblée générale des parents • Point statutaire lors des réunions du comité de parents sur les projets dans les écoles • Point d'information dans les conseils d'établissement et dans le journal interne des écoles | |

Une culture de collaboration

| Objectifs | Stratégies |
|--|---|
| Développer des mécanismes de collaboration avec la CSDHR en lien avec les différents enjeux scolaires | <p>Recueillir l'opinion des parents sur les différentes préoccupations et informer la CSDHR</p> <p>Inviter la direction générale et les personnes ressources à échanger avec le comité de parents</p> <p>Participer aux différentes consultations de la CSDHR et émettre des recommandations</p> <p>Participer activement aux dossiers des services EHDA</p> <p>Participer activement aux dossiers du transport scolaire</p> <p>Participer activement au conseil des commissaires</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Participation de membres de la direction générale lors des réunions du comité de parents • Consultation sur le calendrier scolaire 2020-2021 • Consultation sur la politique de transport scolaire • Participation au comité consultatif des services EHDA • Participation au comité consultatif du transport scolaire • Participation au comité des communications de la Commission scolaire • Participation au conseil des commissaires • Participation au comité consultatif de la directrice générale • Consultation sur la politique RFP-03 • Consultation sur l'élaboration de la carte des nouveaux districts du CA • Consultation sur l'analyse de la clientèle (primaire et secondaire) et au manque d'espace relatif • Groupe focus sur la rentrée scolaire en cas de pandémie et tous les enjeux découlant • Appui à la nomination du protecteur de l'élève | |

Calendrier des séances pour l'année scolaire 2019-2020

2 octobre 2019 (AGA)
 6 novembre 2019
 5 décembre 2019
 8 janvier 2020
 5 février 2020
 11 mars 2020
 26 février 2020 (extraordinaire)
 20 mai 2020 (extraordinaire)
 17 juin 2020 (extraordinaire)



L'information et la formation, un élément essentiel

| Objectifs | Stratégies |
|---|---|
| Outiller les parents pour contribuer au développement des connaissances et les informer sur les différents enjeux scolaires | Offrir des formations et des conférences en fonction des besoins exprimés par les parents Informer les parents sur les différentes dispositions légales, les cadres de référence, les politiques et les enjeux Participer aux démarches de consultations sur différents enjeux scolaires (projets de loi, financement des écoles publiques, etc) Informer les parents sur les différents services de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) |

- « Être parent, c'est mêlant » par Martin Laroque
- « Devoirs et leçons » par Marie Montpetit, (x2)
- « Les relations des adolescents avec Internet » par Lynda Villeneuve et ses partenaires
- « Zut, je ne suis pas zen » par le théâtre Parminou
- « Les trésors cachés derrière la différence » par Annie Grenier
- « Mandat humain et transmission de patrimoine » par Me Laurent Fréchette
- « Interventions saines et conviviales en contexte de repas » par Sonya Thorne, Julie Marcil et Laurent Thisdale
- Création d'une page Facebook au nom du comité de parents

Nos partenaires au coeur de la réussite scolaire

| Objectifs | Stratégies |
|--|--|
| Développer des liens de coopération avec nos partenaires | Participer aux activités de la Fédération des comités de parents du Québec (conseils généraux, assemblée générale et congrès) Participer aux différents comités consultatifs Cultiver des partenariats à l'extérieur de la Commission scolaire |

- Journée nationale des parents du 26 septembre 2020
- Conseils généraux de la FCPQ : 1-2 novembre 2019, 8 février 2020, 4 avril 2020 et 25 septembre 2020

Autres dossiers traités

- Rapport annuel du comité de parents 2018-2019 ;
- Élection de l'exécutif du comité de parent et des comités consultatifs ;
- Calendrier 2019-2020 des réunions du comité de parents ;
- Règles de régie interne du comité de parents ;
- Collations spéciales de décembre et juin ;
- Nomination à la FCPQ pour le prix reconnaissance d'un bénévole ;
- Échanges avec les autres commissions scolaires et signature de la pétition pour freiner le projet de loi 40 (PL40) ;
- Lettre au ministre de l'Éducation, aux municipalités couvertes par la Commission scolaire des Hautes-Rivières, à la direction générale et au conseil des commissaires concernant le PL40 ;

Membres de l'exécutif

- Anne-Marie Noël, présidente, commissaire représentant le comité de parents, niveau primaire
- Julie Drolet, vice-présidente, substitut à la FCPQ
- Martine Lalonde, secrétaire, commissaire représentant le comité de parents, niveau primaire
- Émilie Dupuis, trésorière
- Martine Lalonde, secrétaire
- Josée Hébert, commissaire représentant le comité de parents, niveau secondaire
- Marie Josée Gagnon, représentante du CCSEHDAA, commissaire représentant les élèves HDAA
- Sophie Meunier, représentante au comité consultatif de transport scolaire, substitut au comité des communications
- Cindy Guay, déléguée # 1 à la FCPQ
- Éric Demers, délégué #2 à la FCPQ
- Chrystèle Thibert, représentante au comité des communications
- Claudia Gagnon, représentante au comité des communications





**Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières**

Québec

